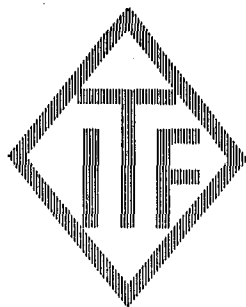


FASCISME

N°1

Amsterdam, le 11 janvier 1936.

NOTES ET DOCUMENTS RELATIFS A LA SITUATION DE LA CLASSE
OUVRIERE SOUS LA DICTATURE FASCISTE.



Parait bimensuellement en français, allemand, anglais,
suédois et espagnol. Les abonnements de 2 fl. par an
peuvent être souscrits auprès des secrétariats des or-
ganisations affiliées à l'I.W.O. ou directement au
secrétariat international: 61, Vondelstraat, Amsterdam W.

LES TRAVAILLEURS ALLEMANDS APRES

TROIS ANS DE CROIX GAMMEE

SOMMAIRE

PAGE .

I. Un recul qui n'a servi à rien.....	2
II. La terreur fait rage.....	3
III. Révolution décommandée.....	4
IV. La "Bataille du travail" au détriment des chômeurs..	5
V. Vaines tentatives - La "Bataille du travail" s'effondre..	8
VI. Les masses ont faim.....	11
Dépréciation de 70% ?.....	13
VII. Droit ouvrier brun: l'employeur est le maître.....	14
VIII. Les salaires baissent.....	17
IX. L'atteinte à la politique sociale.....	19
X. L'honneur social se fait jour.....	22
XI. Serfs nés.....	25
XII. La résistance des ouvriers.....	28
Notre point d'honneur.....	30

I. Un recul qui n'a servi à rien.

Entre syndicats et national-socialisme aucun compromis n'est possible; dans un régime de dictature nationale-socialiste, les organisations ouvrières libres n'ont pas de possibilités de vie. Aujourd'hui, après trois ans de réaction sociale dans le Troisième Reich, il n'existe plus de divergences de vues à ce sujet mais en 1932, lorsque les organisations ouvrières se trouvaient devant l'alternative d'entamer ou non la lutte ouverte pour leur existence même, elles ont tergiversé et esquivé la décision espérant en un miracle. L'attitude évasive ne leur a point servi.

Les syndicalistes allemands n'ignoraient pas les desseins des Nazis. Ils savaient que des groupements d'employeurs et des industriels réactionnaires finançaient le parti hitlérien. Ils connaissaient les projets réactionnaires de ce parti. Aussi bien quelques organisations avaient préparé de façon exemplaire la résistance contre le nazisme; le personnel des principales entreprises où elles avaient des membres, ainsi que des troupes disciplinées de chômeurs étaient prêts à défendre, au péril de leur vie, la liberté et les conditions d'existence des travailleurs. D'autres organisations syndicales toutefois, considéraient que la situation n'était pas grave au point de justifier la préparation d'une lutte des travailleurs pour la défense de leurs droits; la Confédération des syndicats allemands qui aurait dû centraliser les mesures préparatives pensait que des mesures spéciales étaient superflues et que "la tournure même que prendraient les choses" ferait naître une résistance réussie. C'était là une erreur grosse de conséquences.

Préparer sérieusement la résistance contre le danger fasciste menaçant n'était possible qu'aussi longtemps que la police observait pour le moins une attitude neutre. Le 20 juillet 1932, le gouvernement conservateur du baron Von Papen soustrayait par un coup d'Etat la police prussienne aux ordres du ministre prussien de l'Intérieur, social-démocrate. Le renoncement sans lutte de la social-démocratie à ses positions en Prusse rendit non seulement difficiles les préparatifs de lutte ultérieurs, mais ébranla aussi la confiance en la direction. Les travailleurs avaient ressenti le coup d'Etat du gouvernement réactionnaire contre le gouvernement socialiste prussien comme un coup décisif et avaient attendu de manière générale le signal de la lutte. Le signal ne vint pas; il y eut à la place des paroles apaisantes et l'habitude prise pendant de longues années d'obéir sans restriction à la discipline syndicale empêcha les régions industrielles d'agir de leur propre initiative. A la place d'une lutte décisive il n'y eut que des escarmouches locales de groupes battant en retraite. Il est probable que la lutte décisive eût réclamé moins de victimes que ces escarmouches qui d'avance étaient condamnées et les brutalités commises ensuite par les Nazis contre les vaincus.

Ces hésitations devant la lutte décisive ont eu des conséquences très profondes. Une vague d'amertume passa sur les organisations ouvrières. Le découragement s'empara de leurs rangs; l'élan du mouvement de défense du "Front d'acier" ouvrier était brisé. Les travailleurs désertaient en grand nombre les organisations. Une des plus grandes organisations syndicales allemandes par exemple, celle des cheminots, a perdu du 20 juillet 1932 au 30 janvier 1933 le 30% de ses effectifs. S'il est vrai que le noyau se serra davantage, les syndicats n'étaient néanmoins plus en état, une fois le gouvernement Schleicher renversé par les gros propriétaires fonciers et Hitler installé au pouvoir, le 30 janvier 1933, par les agrariens et les industriels, d'opposer une résistance sérieuse. Néanmoins la réaction brune craignait une résistance née du désespoir, chercha à intimider par la terreur les sans-travail et le personnel des grandes entreprises, avant de porter le coup décisif. Le 4 février on limita la liberté de réunion et de presse et on interdit aux journaux d'imprimer ou d'instiguer les travailleurs à des grèves dans des entreprises d'intérêt vital pour le pays. La police reçut l'instruction de rester passive devant la terreur des bandes armées nazies et d'agir "sans indulgence" contre les "ennemis de l'Etat". Le 17 février, Goering lança la fameuse ordonnance contre les travailleurs: "Je crois pouvoir m'abstenir de souligner spécialement le fait que la police doit éviter tout acte pouvant créer l'impression d'une attitude hostile vis-à-vis des organisations nationales (S.A., S.S. et casques d'acier) ainsi que vis-à-vis des partis nationaux. Je m'attends bien plutôt de la part des autorités policières à ce qu'elles

rétablissent et entretiennent avec les organisations visées... Les meilleurs rapports... Contre les actes terroristes communistes, il convient par contre d'agir avec toute la rigueur possible en se servant d'armes, si nécessaire sans aucun scrupule. Les policiers qui dans l'exercice de ce devoir feront usage d'armes à feu seront protégés par moi; sans aucune réserve, contre les conséquences éventuelles de cet usage d'armes à feu. Ceux qui au contraire failliront à leur devoir par des précautions injustifiées devront s'attendre à des conséquences disciplinaires... Chaque fonctionnaire doit toujours se rappeler que l'omission d'une mesure pèse plus lourd que des fautes commises dans l'exécution du devoir".

II. La terreur fait rage.

Le 22 février 1933 des assommeurs choisis dans les organisations nazies furent armés de matraques et de pistolets et institués comme "police auxiliaire". Le 28 février, le Reichstag flambait.

Dans la nuit de l'incendie du Reichstag, la dictature fut proclamée ouvertement; des restrictions "au-delà des limites régulières légales" de la liberté individuelle, de la liberté de parole, de presse, d'association et de réunion furent décrétées, le secret des correspondances épistolaires, télégraphiques et téléphoniques fut abrogé, le droit illimité de perquisition et de confiscation fut institué et l'invitation ou l'instigation à la grève rendue passible d'une peine de prison de un mois à trois ans. Les "ennemis de l'Etat" étaient mis hors la loi; les S.A. installaient leurs **chambres de tortures** camps de concentration et sévissaient avec toutes les cruautés imaginables contre les militants ouvriers. Hitler même encourageait les bandes terroristes. Le 15 mars il fit relâcher les "assassins de Potempa", les bandits nazis qui en 1932 avaient dans le village de Potempa en "aute-Silésie froidement assommé à coups de pied **sous les yeux** de sa mère, un laboureur communiste. Les S.A. comprenaient parfaitement ce langage de leur Führer suprême et la terreur était renforcée. On traîna des syndicalistes, sans faire d'exception pour les femmes, dans les locaux des S.A. où on les battait et maltraitait à cœur joie.

Les syndicats assistaient impuissants à ces persécutions; chaque fois à nouveau leurs organes étaient interdits, leurs permanents arrêtés, leurs sièges perquisitionnés et fermés. La résistance toutefois dans les entreprises n'était pas brisée. Les élections des conseils d'usine permirent de reconnaître que dans les entreprises d'intérêt primordial un noyau de syndicalistes restait fidèle à l'organisation syndicale et ne s'inclinait pas devant la terreur des S.A. Le 4 avril toutefois, la dictature donna aux employeurs le droit de congédier sans préavis chaque salarié "suspecté (!) de conceptions hostiles à l'Etat". Cette mesure mettait fin à la protection du dé-lai-congé dont les syndicalistes bénéficiaient et à partir de ce moment les militants des syndicats et membres des conseils d'usine étaient jetés sur le pavé par milliers. Une résistance ouverte n'était désormais plus possible qu'aux ouvriers spécialistes difficiles à remplacer. En vain toutefois, les Nazis comptaient être les héritiers des syndicats. D'après une évaluation--probablement optimiste-- l'organisation des cellules d'entreprise nationales-socialistes (N.S.B.O.) comptait au 1er mai 1933 à peine 500.000 membres, contre 10 millions de travailleurs organisés dans les syndicats. La majorité des nouveaux membres de la N.S.B.O. étaient des travailleurs des services publics amenés par la force et des chômeurs qui espéraient obtenir, avec le carnet de membre, le droit à un emploi. On accorda aux cellules d'entreprises et aux jaunes, le droit de représentation devant les Conseils de prud'hommes; rien n'y fit, les syndicalistes tenaient bon. Dans ces semaines les petits militants inconnus ont fait preuve d'héroïsme. C'est grâce à eux, que les travailleurs allemands n'ont pas été totalement désorganisés, que malgré la terreur, des liens de solidarité ont subsisté. C'était reconnaître l'impuissance de la N.S.B.O. que l'ajournement, sous l'impression des résultats acquis, des élections ultérieures des conseils d'entreprise et la désignation de Nazis à la place des syndicalistes répudiés.

Les dirigeants syndicaux s'étaient résignés à renoncer à la lutte, les syndicats étaient sans défense entre les mains de la dictature mais la dictature ne savait qu'en faire. Les conservateurs voulaient la création de "syndicats d'entreprise", la N.S.B.O. réclamait une espèce de représentation syndicale. Devant l'indécision des "Führer", les S.A. et N.S.B.O. décidèrent l'occupation des sièges des syndicats. Hitler, de même que le ministre de l'Economie nationale, Hugenberg, et le ministre du Travail, Soldte, n'eurent connaissance de

cette démarche qu'une fois l'occupation des sièges syndicaux accomplis. Le Comité de la Confédération des syndicats libres allemands avait été informé le 28 avril des projets des Nazis. Il négligea l'avertissement, affirmant que des négociations "qui promettaient une issue favorable" étaient en cours avec la N.S.B.O. au sujet d'une incorporation des syndicats dans l'appareil organique du Troisième Reich et arbora le 1er mai, en signe de soumission au régime, la bannière à croix gammée. - Le 2 mai les sièges centraux des organisations syndicales étaient occupés sans aucune résistance.

III. Révolution décommandée.

Les organisations ouvrières nationales-socialistes rêvaient de la victoire du "socialisme national". Elles réunirent les organisations "mises au pas" dans le "Front allemand du Travail" et accueillirent avec enthousiasme la promesse faite par Hitler le 10 mai 1933, déclarant qu'il serait "l'avocat des travailleurs" qui "ne peut pas se défendre eux-mêmes". "Ce n'est pas contre l'ouvrier que l'Etat sera construit, mais avec lui". Le Front du Travail proclamait "la victoire complète du salariat allemand" et promettait aux syndicalistes allemands de protéger tous leurs droits, de réduire à un minimum supportable les lourdes charges qui pesaient sur eux et de leur procurer des contrats collectifs dignes d'êtres humains. Le 19 mai déjà eut lieu dans la Chancellerie du Reich une conférence dans laquelle le Front du travail réclama une "constitution économique".

L'"avocat des ouvriers" offrit son entremise et le résultat fut une victoire complète des employeurs. Le Front allemand du Travail fut dégradé en une association de propagande et elle n'avait plus le droit de s'occuper des salaires et des conditions de travail; 13 fonctionnaires, les Commissaires au travail, furent chargés de s'occuper de ces questions. Les employeurs étaient, on ne peut plus satisfaits de ce compromis et la N.S.B.O. indignée ne put être apaisée que par la déclaration que les Commissaires relèveraient de l'autorité personnelle d'Hitler. Sous la responsabilité officielle d'Hitler toutefois, l'ancien secrétaire de l'Association patronale des industriels de la Ruhr exerçait le contrôle sur l'activité des Commissaires au travail.

Parmi les 13 Commissaires nommés le 19 mai, 9 étaient d'anciens employés de groupements patronaux, un était président d'une Chambre de Commerce et deux avaient été spécialement proposés par les employeurs. Les employeurs pouvaient de telle sorte être sûrs que leurs désirs seraient respectés. A Berlin une concession fut faite à la N.S.B.O. par la nomination de son fondateur Engel, comme Commissaire au Travail. 12 mois plus tard, Engel était mis de côté avec un poste honorifique, mais son adjoint, un ancien secrétaire patronal, resta en fonctions. L'Etat "totalitaire" dicte les conditions de travail par l'organe des hommes de confiance des employeurs. Le Front allemand du Travail, sous la pression des cellules d'entreprise, protesta contre cette élimination de son influence et réclama un droit de regard dans l'élaboration des contrats collectifs et sur diverses questions d'ordre social (assurances sociales, régime des coopératives, organisation des classes moyennes, organisation du crédit). Indignés, les employeurs lui reprochèrent de ne pas respecter l'accord du 19 mai et de dépasser les limites qui lui avaient été tracées.

Trois mois se sont écoulés avant qu'on ait pu serrer la brise à ces courants au point de les rendre inoffensifs aux yeux des employeurs. Le 15 mai encore Hitler dû promettre (à la Conférence des chefs du parti nazi) que la "révolution sociale serait poursuivie" et au début de juillet seulement il se sentait suffisamment sûr pour déclarer de manière catégorique : "La révolution est terminée; je sévirai sans ménagements contre une prétendue deuxième révolution". Il est vrai que certains groupements révolutionnaires des S.A. étaient derrière ces manifestations radicales du "Front du Travail", mais derrière Hitler, il y avait les chefs de la Reichswehr, la police et le gros capital. Goering invita la police à agir sans aucun égard contre tout acte "d'excitation et d'instigation des salariés" même de la part de nationaux-socialistes. Les ouvriers, membres des cellules d'entreprise, qui organisaient des grèves contre les réductions de salaire qu'on leur imposait, étaient envoyés au camp de concentration. Dans la province, les industriels demandaient l'introduction de réductions générales des salaires. Pour commencer, le parti s'opposa à ces demandes; les employeurs toutefois agirent de leur propre initiative. Les Commissaires nommés au printemps pour surveiller les employeurs, essayèrent d'intervenir, mais Hitler décréta des mesures rigoureuses contre toute intervention dans l'économie du

pays et un Commissaire après l'autre fut écarté par les employeurs. Les rebelles furent démis le 14 juillet par le ministre de l'Economie, le Dr. Schmitt, qui se réclama des "conditions changées". Le lendemain Hitler institua le "Conseil général de l'Economie": quatre banquiers, huit industriels, un armateur, un grand propriétaire foncier, un président de Chambre de Commerce et un secrétaire patronal ainsi que l'éternel Dr. Ley. Aucun délégué ouvrier ne fut appelé à siéger dans cet organe représentatif de l'Etat ouvrier national-socialiste.

La N.S.B.O. ne se risquait plus à aucune résistance; ses anciens dirigeants occupaient les fonctions grassement rétribuées du Front du Travail et se battaient autour de l'assiette au beurre au lieu de penser à la "révolution du socialisme allemand." Les cellules d'entreprise étaient contraintes à accepter comme membres des employeurs nazis et de la sorte les organisations jadis ouvrières devenaient d'inoffensifs cercles de débats; les "anciens militants" faisaient encore cause commune, mais les employeurs ayant obtenu le droit de congédier sans préavis les ouvriers des cellules d'entreprise aux tendances trop radicales réussirent à briser toute opposition.

Les organisations ouvrières nazies privées de toute liberté de mouvement, le danger qui menaçait la dictature hitlérienne était atténué, mais pas définitivement écarté. Les millions de chômeurs, avant tout les grands nombres de jeunes, ne pouvaient pas à la longue être satisfaits avec des promesses. Des chômeurs et des ouvriers avaient afflué en grand nombre dans les S.A., la plupart du temps amenés par la force, mais souvent aussi dans l'espoir de pouvoir à un moment donné contraindre Hitler à pratiquer le "socialisme". De la sorte l'armée brune, qui en un court laps de temps avait pris des proportions énormes, devenait une menace constante de l'orientation capitaliste. La "bataille du travail" commencée peu de temps après le décommandement de la deuxième révolution était destinée à désorganiser les chômeurs et en même temps à gagner leur sympathie pour les "vainqueurs du chômage" nationaux-socialistes.

IV. La "Bataille du travail" au détriment des chômeurs.

Les sans-travail purent alors s'apercevoir de ce que veut dire combattre le chômage là où il n'y a pas de syndicats. Afin de pouvoir faire baisser le plus rapidement possible les chiffres du chômage on pratiqua un triage des chômeurs secourus. Les syndicalistes "ennemis de l'Etat", les ouvriers catholiques, les Juifs, les femmes n'osèrent plus se présenter au bureau de placement. On les biffa des listes et ils devinrent des chômeurs "invisibles". Cela faisait une jolie économie à la dictature qui annonça triomphalement un recul du chômage. Toutefois, le régime ne pouvait pas se contenter d'habiletés statistiques; il devait pour le moins procurer du travail rétribué à ses partisans en chômage. La substitution de nationaux-socialistes sans travail aux ouvriers et employés "ennemis de l'Etat" n'apporta qu'un remède passager. On eut alors recours au système de "l'échange des cartes de chômeurs", c'est-à-dire à l'engagement de chômeurs touchant l'allocation de chômage à la place de ceux qui privés de travail ne pourraient pas faire valoir de titres au secours. Dans chaque famille ouvrière il n'y aurait pour autant que possible qu'une seule personne ayant du travail ou ayant droit au secours. Lorsque plusieurs membres d'une même famille travaillaient, par exemple des enfants adultes habitant encore avec leurs parents, on les diffamait comme personnes "ayant des revenus doubles". Si ce procédé faisait baisser le niveau d'existence des familles qui en étaient frappées, l'Etat faisait des économies sur le dos des travailleurs et, vu que les congédiés n'ayant pas droit au secours, notamment les femmes, ne se faisaient souvent pas inscrire au bureau de placement, les chiffres des chômeurs enregistrés baissaient.

Depuis juillet 1932, le chômage économique s'était resserré en Allemagne et au printemps 1933 les mesures décidées par des gouvernements antérieurs pour combattre le chômage commençaient à faire sentir leurs effets. La fin en était cependant à prévoir. C'est pourquoi la dictature se décida pour une "Bataille du travail": elle procura du travail à beaucoup de chômeurs en leur payant des salaires qui souvent restaient au-dessous des taux du secours de bienfaisance. Certes le travail ne manquait plus à ces malheureux, mais on ne pouvait guère parler de gagne-pain. "La rétribution n'est pas tant calculée selon la valeur du service économique rendu, que selon les besoins individuels et avec cela accordée dans une large mesure, non pas en espèces, mais en nature" (Bulletins trimestriels de la Statistique du Reich, 1934, page 70). Ces occupés figurent, il est vrai, dans les bulletins de victoire des bureaux de placement et dans les statistiques

de l'occupation, mais en réalité il ne s'agit que d'un semblant d'occupation.

Les Nazis sont particulièrement fiers de ces méthodes. Lorsque le 1er mai 1933, Hitler devait proclamer le programme du national-socialisme, son unique proposition concrète était celle du service du travail, de la "communauté populaire de la pelle". Dans la pratique cette "communauté" signifiait des mesures d'exception contre les jeunes. Les jeunes sans-travail, qui refusaient de se laisser enrôler dans les camps du travail, étaient menacés, eux et parfois même leur père, du retrait de l'allocation de chômage. Une fois au camp, ils apprenaient vite à connaître "la communauté de la pelle". Ils devaient faire de durs travaux de terrassiers pour 25 pfennigs par jour et par-dessus le marché encore soumis à un dressage militaire "dans leurs heures de loisir". (Jusqu'à nouvel ordre le service du travail était "volontaire" eu égard au Traité de Versailles.) Le noyau nazi toutefois qui se consacre d'office à la "communauté de la pelle" eut bientôt la perspective d'une carrière de fonctionnaire qui prévoit des appointements jusqu'à 1.000 marks par mois. Le 26 juin 1935 le service "volontaire" du travail devint obligatoire et transformé ouvertement en une formation prémilitaire. Il avait été promis aux jeunes chômeurs qu'après 6 mois (plus tard on disait 12 mois) de service du travail, ils seraient réintégrés dans un travail normal. Après la fin de leur service, un certificat (passeport de travail) est délivré à ces jeunes gens; ce certificat leur procure, il est vrai, une priorité quant à l'inscription pour être embauché, mais rarement du travail. Une organisation spéciale dut être créée pour s'occuper des milliers de chômeurs, anciens miliciens du travail et dans les "auberges de la patrie" des sections spéciales furent installées pour ces anciens miliciens du travail qui cheminent d'une localité à l'autre en quête de travail. étaient

Ceux qui ont terminé leur service du travail peuvent s'estimer heureux lorsqu'ils trouvent à se caser dans un autre semblant d'occupation: dans l'"Aide agricole" ou aux autoroutes.

L'"Aide agricole" envoie individuellement les jeunes ouvriers ou ouvrières en chômage aux travaux des champs où ils sont encore plus isolés qu'au service du travail et traités en conséquence. Le gros paysan ou grand propriétaire à la disposition duquel ils sont mis touche, de la part du Bureau national de placement, une subvention jusqu'à 25 marks par mois. Les jeunes gens ne reçoivent à côté du logement et de la nourriture, qu'une rémunération fixée par le patron comme bon lui semble. On considère comme un paiement "modèle" l'octroi de 20 marks par mois à un garçon de 20 ans et de 18 marks à une jeune fille de cet âge. Ils doivent payer de cet argent de poche leurs impôts, cotisations à l'assurance sociale et les cotisations "facultatives" aux organisations nazies. Les autorités sont au courant de la misère de ces jeunes à qui on fait distribuer des vêtements de travail par l'oeuvre du Secours d'hiver, mais elles ne font rien pour remédier à leur situation.

Le travail à l'Aide agricole terminé, le travailleur reçoit une lettre qui lui donne aussi droit à une priorité devant le bureau de placement. Si toutefois il ne se décide pas à travailler, comme laboureur, au-dessous du tarif contractuel, il n'a guère de chances de trouver du travail régulier. Il a de la chance si on le prend aux autoroutes; dans les baraquements des autoroutes un pourcentage déterminé de places est seulement réservé toutefois aux anciens miliciens du travail; les jeunes gens de l'Aide agricole en sont réduits à un heureux hasard.

Les chômeurs mariés ne pouvaient pas être employés comme les jeunes contre un argent de poche, sinon le bureau de bienfaisance aurait dû secourir leur famille. On les a donc embauchés aux travaux d'assistance en leur payant le taux de l'assurance-chômage. "Lorsque des chômeurs pères de familles nombreuses sont employés à ces travaux d'assistance, le salaire touché par eux est bien inférieur au secours touché précédemment par eux du fonds de bienfaisance. Tandis que les travailleurs mariés, pères de 2 à 3 enfants atteignent tout juste (!) le taux du secours, ceux qui ont 4 enfants ou davantage doivent se contenter d'un salaire bien inférieur à l'ancien taux du secours arrêté selon les principes de l'assistance publique." (D'un rapport du district Hanovre-Brunswick du Sud du parti national-socialiste à l'Office pour la politique municipale du parti à Munich, publié dans le premier numéro d'octobre de la "Nationalsozialistische Gemeinde"). Or, on déduit encore le prix du transport à l'endroit du travail, généralement très éloigné, de ces

salaires aux ouvriers des travaux d'assistance, salaires qui se trouvent déjà bien au-dessous des maigres secours de bienfaisance payés par les municipalités aux chômeurs de longue date. Le secrétariat du district Cologne-Aix-la-Chapelle, déclarait au secrétaire central du parti nazi: " La rétribution des travaux au barrage du Kallbach et de la Ruhr à Schwammenaul occasionne de sérieuses difficultés. Dans les deux cas les ouvriers perdent une partie importante de leur revenu par l'aller et le retour du travail, de manière que beaucoup ronchonnent à propos du montant vraiment petit du salaire touché en espèces."

Les rapports d'autres régions donnent une image analogue. Le régime peut se permettre un pareil traitement de ses chômeurs. Il est vrai que le nombre de ceux employés aux travaux de secours a atteint par moments 600.000 mais il est relativement facile de réprimer des révoltes dans les baraquements isolés, loin des grands centres. Des conséquences plus graves pourraient toutefois dériver de conflits avec les travailleurs employés aux autoroutes.

Contrairement aux travaux d'assistance, le travail de la construction des routes est un "travail libre" sur lequel l'employeur peut faire (et fait d'ailleurs) des bénéfices et qui devrait au fond être rétribué selon le taux contractuel des ouvriers terrassiers qui en décembre 1932, s'élevait encore à 65 pfennigs par heure. Seulement les Commissaires du travail ont dicté des taux spéciaux; le salaire horaire brut varie généralement entre 49 et 59 pfennigs, mais le revenu réel est sensiblement plus bas à cause des dépenses élevées. Vu que les distances pour se rendre au travail seraient autrement trop grandes, les ouvriers affectés à la construction des routes doivent généralement habiter des baraquements. Pour le logement et la nourriture on leur réclame une taxe spéciale qui peut s'élever, selon l'installation, jusqu'à 1,50 mark par jour. Les ouvriers mariés ne peuvent pas, il va sans dire, entretenir une famille du peu qui leur reste; c'est pourquoi les municipalités doivent servir des secours aux familles des ouvriers qui travaillent aux routes. Peu à peu, la coutume s'est imposée de considérer ce secours comme un sursalaire.

Les employeurs qui voulaient faire des économies n'ont rien fait pour loger décemment leurs salariés. Alors le Front allemand du travail a mis pour commencer 20 baraquements, payés avec les cotisations imposées aux membres, à la disposition des employeurs, ce qui signifiait une économie appréciable pour ceux-ci. Dans ces 20 campements modèles, le logement est suffisant, mais dans les 500 à 600 autres baraquements, les conditions sont indescriptibles. Généralement il y a un manque de place. Les puits ne sont pas creusés comme il le faudrait, pour raisons d'économie. Les conditions hygiéniques sont mauvaises, il y a par conséquent beaucoup de malades. Dans bien des camps, la nourriture est avec cela misérable. A chaque instant il y a des mouvements de révolte.

Les bureaux de placement envoient à ces travaux tous les chômeurs qui ont encore des titres à une allocation. De crainte d'être privés du secours-chômage, la plupart des ouvriers n'osent pas refuser le travail, mais une petite partie seulement tient bon dans les camps. Les fluctuations sont très accusées et le travail se ressent d'une espèce de résistance passive.

Les entrepreneurs tâchent de briser cette résistance passive en pourchassant les ouvriers. Là où ils réussissent à imposer leur désir, les chômeurs tombent malades à bout de forces. Dans l'organe hebdomadaire médical allemand ("Deutsche medizinische Wochenschrift" du 9 octobre 1935) le directeur d'un hôpital écrit, en parlant des nombreux cas de maladie à la construction des autoroutes: "...Souvent aussi on embauche pour ce travail (en les menaçant de supprimer l'allocation de chômage Rod.) des citoyens qui proviennent d'autres métiers et qui en raison de leurs antécédents et de leur constitution, sont inappropriés au travail dont on les charge...Le genre de nourriture et la quantité de nourriture en général peuvent aussi jouer un rôle....Des périodes d'incapacité au travail de 4 à 8 semaines ne sont pas rares...Souvent, ils ne sont pas entièrement remis après une pareille période. J'en ai vu plus d'un qui était contraint (!) de reprendre prématurément (!) son travail en faisant un effort inouï sur lui-même".

L'organe central du Front du travail, "Arbeitertum" (du 1er octobre 1934) voulait faire l'éloge de la politique nazie pour activer l'occupation en la comparant à l'oeuvre des Pharaons faisant ériger les pyramides. Les conditions régnant aux travaux de la Bataillon du travail sont effectivement comparables à celle de l'ère pharaonique!

Il ne s'agit pas seulement toutefois des conditions de travail. Une grande partie des mesures tendant à combattre le chômage est tout aussi peu économique que la construction des pyramides. L'exemple des autoroutes, des "routes d'Adolf Hitler", l'illustre de manière frappante. Hitler qui aime passionnément circuler en auto de luxe, s'était laissé conquérir à l'idée de la construction d'un grand réseau d'autoroutes qui pourrait faire une concurrence sérieuse à la Reichsbahn. En décembre 1933, la Reichsbahn fit tenir à Hitler un mémoire confidentiel dans lequel elle soumet à une critique impitoyable le projet des autoroutes. Le mémoire constate (Voir le livre de Konrad Heiden: "Hitler, das Leben eines Diktators" -Europa-Verlag, Zurich, page 406 et suivantes) que les autoroutes ne seraient jamais d'un rapport économique. Consacrer une bande de terrain de 23 mètres de largeur à ces voies de communication n'était pas justifiable. Aucun besoin n'existait de routes pour faire du 180 à l'heure, puisque seules les voitures de course atteignaient une telle allure. Il était inadmissible de construire, aux frais de la communauté, des routes qui ne seraient profitables qu'à quelques sportifs du volant. Elles procureraient uniquement de la joie aux "quelques propriétaires de grosses voitures fonctionnaires ou non fonctionnaires". Quant à l'importance stratégique des routes, elle était contestée, car elles offriraient un excellent point de mire à l'artillerie et aux aviateurs ennemis. Le mémoire se demande en outre qui a au fond un si grand intérêt à la construction d'autoroutes hormis les entrepreneurs de constructions et l'industrie du ciment. Même les personnalités dirigeantes de la construction automobile n'en attendaient rien de spécial. Construire ces autoroutes serait mal employer des capitaux disponibles.--L'intérêt que les maisons de constructions et l'industrie du ciment portaient aux autoroutes était justifié. Tandis que des malheureux étaient forcés de travailler à des salaires de famine, l'industrie du ciment pouvait distribuer des dividendes élevés et les entreprises de terrassement intéressées pouvaient augmenter les leurs. Les 4.260 Nazis dont relevait la construction des routes tranquillisaient l'opinion publique en disant qu'un kilomètre d'autoroute ne coûtait "qu'un demi million de marks. Les tronçons actuellement terminés ont cependant coûté plus d'un million par kilomètre. Avant d'être entièrement achevée, la route Francfort-Darmstadt de 21 km. avait déjà coûté 25,5 millions de marks (Reichsarbeitsblatt N°19, 1935).

A l'endroit même où Hitler a inauguré la construction des autoroutes un monument a été élevé; le régime ne peut plus désormais suspendre les travaux sans compromettre gravement son prestige. Des ouvriers misérablement rétribués continueront à peiner pour permettre aux propriétaires de luxueuses voitures de rouler agréablement.

V. Vaines tentatives - La "Bataille du travail" s'effondre.

Le but de la Bataille du travail était d'atteindre à côté d'une certaine protection politique de la dictature--en liant les chômeurs--un redressement de l'économie. A l'occasion de l'inauguration de la deuxième Bataille du Travail (le 21 mars 1934) Hitler l'a clairement souligné: "L'initiative prise par l'Etat en entamant des travaux pour combattre le chômage, visait toujours uniquement à stimuler l'initiative privée et à remettre ainsi la vie économique graduellement en état de fonctionner de manière indépendante". Il fallait que les masses menaçantes de chômeurs disparaissent des rues. Par des lois d'exception visant la main-d'oeuvre mineure, les ouvriers agricoles, les femmes et les non-aryens, par des persécution politiques et des restrictions de la liberté de déplacement, l'offre de main-d'oeuvre a été resserrée. Il est vrai que par ces mesures négatives, le nombre des chômeurs invisibles --qui ne sont ni enregistrés ni secourus-- augmentait, mais le but était atteint: le nombre des chômeurs visibles était considérablement diminué. Cela permettait d'affecter les économies, réalisées sur les secours de chômage, à la reprise des affaires. Des subventions considérables furent accordées aux entreprises privées. Les crédits s'élevaient à des milliards et d'importantes commandes furent passées; pour l'équipement et les uniformes des groupements nationaux-socialistes uniquement, on dépensa des millions. La Reichsbahn, l'administration des postes et les autres grandes administrations passèrent des commandes "complémentaires" qui normalement n'auraient été faites que bien plus tard. A coups de milliards, on voulait forcer le redressement, mais il se trouva bientôt qu'aucune reprise économique n'avait été réalisée. Les employeurs avaient accepté les

subventions et avaient fait de bons bénéfices sur les commandes faites pour activer les affaires, mais ils n'avaient pas employé ces gros bénéfices pour étendre et renouveler leurs installations; au contraire. L'Institut pour l'Etude des Conjonctures (Bulletin trimestriel du 1er juin 1935) constate sans détours que l'économie privée qui devait être activée par l'intervention de l'Etat se resserrera davantage: "L'économie privée accuse pendant cette période (depuis 1933) une réserve remarquable quant aux investissements. Il n'a pas été créé de nouvelles possibilités de production-- abstraction faite de quelques exceptions de moindre importance dues à l'initiative de l'Etat. L'outillage et les installations des entreprises industrielles ne semblent même pas avoir été maintenus à l'ancien niveau". La dictature avait espéré que les employeurs placeraient leurs bénéfices de manière productive mais--ainsi que le constate l'organe de l'Institut sus-visé--"les entreprises visent en première ligne à sauvegarder leurs ressources liquides et elles évitent d'engager leurs ressources à longue échéance". Elles se servaient des bénéfices réalisés grâce aux mesures de l'Etat pour compenser les déficits encourus par la crise, pour augmenter leurs dividendes et les appointements de leurs directeurs. Elles n'avaient pas confiance en la "conjoncture hitlérienne" et plaçaient leurs bonis, afin de les garantir d'une inflation, en des valeurs immobilières ou augmentaient leur sphère d'influence par le rachat d'entreprises financièrement moins solides. Des engagements de nouveau personnel sur une échelle quelque peu importante n'étaient plus faits dans les entreprises privées que pour exécuter les commandes importantes émanant la plupart du temps de source publique.

Les Nazis toutefois avaient fait de la hausse ou de la baisse du chiffre des chômeurs, la pierre de touche de leur succès. Ils étaient devenus les prisonniers de leur propre propagande et se voyaient contraints, du moment que la reprise des affaires escomptée ne se produisait pas, et que l'art de grouper les chiffres comportait une limite, d'augmenter constamment le nombre de chômeurs à qui l'on procurait un semblant d'occupation. Au printemps 1934, un million et quart de chômeurs environ étaient l'objet de diverses mesures de ce genre. La propagande nazie jubilait, mais les milieux du parti nazi qui avaient des relations avec la grosse industrie comparaient tout simplement les méthodes de la Bataille du travail hitlérienne avec la manière dont le fourbe Till Eulenspiegel exerçait la médecine: "Une diminution du nombre des chômeurs n'est économiquement saine que lorsqu'elle résulte d'une augmentation de la productivité économique normale. Lorsque cette diminution du nombre des chômeurs n'est pas dépendante de pareille condition préalable, elle peut être comparée économiquement parlant à la thérapeutique exercée par Till Eulenspiegel pour vider un hôpital de ses malades. On se rappelle qu'il déclara à tous les malades que celui qui quitterait l'hôpital le dernier serait réduit en poudre et donné aux autres comme médicament. Le résultat était que pendant quelque temps en effet l'hôpital était vide mais un peu plus tard, tous les malades y retournaient dans un état bien plus grave". (Albrecht Forstmann, "Der Kampf um den internationalen Handel" Berlin, 1935, page 12). On constata au printemps 1934 que l'économie allemande se trouva:

"dans un état bien plus grave" qu'en automne 1932. Cette soi-disante **occupation réclamait des sommes incalculables**, mais elle ne déterminait pas une augmentation de la consommation. Les salaires payés à ceux qu'on occupait répondaient dans les grandes lignes à la somme des secours de chômage supprimés. Le pouvoir d'achat ne subit donc aucun complément et l'industrie d'articles de consommation n'en fut point activée. Il est vrai qu'à côté des mesures de ce genre il y avait encore les travaux pour combattre le chômage, les grandes commandes de l'Etat pour le réarmement, la préparation économique d'une guerre et les fastueux édifices nazis. Le parti nazi a fait construire à Munich et dans presque toutes les villes d'immenses palais, avec de vastes caves de protection contre les bombardements aériens dans lesquelles toute la bureaucratie peut se garer s'il le faut. Les ministres ont fait construire de formidables bureaux; le nouvel immeuble du ministère de l'Air du général Göring aura, à lui seul, 2.500 pièces. La Reichsbahn allemande qui a dû, faute de ressources, suspendre d'importants renouvellements de son outillage, a été obligée de faire construire à Nuremberg une "gare des congrès du Parti" qui a coûté 30 millions de marks. Le "front allemand du Travail" qui considère les sièges des anciens syndicats libres comme le produit "d'un culte de la simplicité" (le Dr. Ley le 30 octobre 1934) ne fait qu'inaugurer de nouveaux palais pour ses administrations.

A l'intention des préparatifs économiques d'une guerre et de l'armement, l'exploitation de gisements de minerai improductifs est agrandie, des fabriques sont créées de produits "ersatz" et des fabriques d'armements reçoivent des subventions. L'industrie métallurgique, l'industrie chimique et celles du cuir et du textile ont obtenu à l'intention du réarmement des commandes qui montent dans les milliards. Des aéroports souterrains sont installés, la défense militaire des côtes est renforcée et certaines usines sont transférées de la zone frontalière en Allemagne centrale. S'il est vrai qu'une grande partie des ouvriers nouvellement embauchés à la suite de ces mesures touchent un salaire supérieur à l'allocation de chômage dont ils bénéficiaient, il n'en est pas moins vrai que les ouvriers occupés dans les entreprises privées ont dû consentir à de nouvelles réductions importantes. Les organisations nationales-socialistes ont imposé à leurs membres le paiement de cotisations et de versements "facultatifs". Une fois les syndicats anéantis, c'en était fait des revenus supérieurs aux salaires contractuels; encore ceux-ci n'existaient-ils souvent que sur le papier. Les prix des principales denrées alimentaires montaient rapidement; les bas salaires nets permettaient de moins acheter. Ce n'est que lorsque l'Etat se mit à faire des prêts de mariage à des ouvriers et employés--qui devaient s'engager à ne pas accepter de travail rétribué aussi longtemps que le prêt ne serait pas remboursé--que l'on enregistra une hausse du chiffre d'affaires du commerce de détail. Ces prêts doivent cependant être remboursés un jour; c'était du pain mangé d'avance. Par la dépression des salaires et traitements, la contribution de la part des consommateurs à la reprise des affaires avait aussi échoué.

Il y aurait eu, à cette époque déjà, des licenciements massifs, si ce n'était que la dictature a décidé alors d'accélérer le réarmement. Pendant qu'Hitler faisait ses discours pacifistes on passa les premières grandes commandes et on décida que les premières recrues seraient incorporées dans l'armée le 1er octobre 1934 (ce qui n'a été reconnu par le Völkischer Beobachter qu'à la date du 1er janvier 1936). Le 28 août 1934 l'embauchage d'ouvriers de moins de 25 ans fut rendu plus difficile afin que "en considération de la prochaine introduction du service militaire obligatoire, les entreprises se préparent à la diminution qui en découlerait du nombre des jeunes gens" (le Dr. Syrup, président de l'Office national du Placement, dans la Deutsche Juristenzeitung, du 1er janvier 1935).

Le réarmement coûtait de l'argent et l'argent faisait défaut. Il fallait faire des économies mais le chiffre des chômeurs ne pouvait pas augmenter. Les travaux créant un semblant d'occupation furent par conséquent resserrés aux dépens des travailleurs qui devaient s'accommoder de chômage partiel et de congés forcés (non rétribués). Des considérations de prestige firent toutefois que les travaux qui créaient un semblant d'occupation étaient resserrés dans une moindre mesure que l'aurait réclamé l'état catastrophique des finances publiques. Le Front du travail réclamait la continuation voire l'extension des travaux. Aussi longtemps que subsistait l'espoir de contracter un emprunt à l'étranger, ou du moins d'obtenir des crédits pour l'achat de matières premières, le Dr. Schacht, ministre de l'Economie nationale, céda. Mais l'effondrement de tous les espoirs amena le conflit. Le Dr. Schacht plaça le régime devant l'alternative: armement ou Bataille du travail; pour l'un et l'autre on manquait d'argent et de matières premières. Avec une âpreté inaccoutumée le Dr. Schacht fit écrire par le vice-président de la Reichsbank (dans l'organe "Die Staatsbank, du 20 avril 1935) que la Reichsbank n'avait participé à "la politique d'extension des crédits que parce qu'il lui avait été promis "qu'elle ne serait pas placée dans l'obligation de dépasser les limites du possible". Si on poursuit les méthodes actuelles de financement "avec leurs dangers pour l'économie et pour la politique monétaire" on aboutira à une catastrophe économique, à une répétition de l'inflation de 1923. Par une inflation toutefois le national-socialisme "trahirait sa grande mission historique et renoncerait à tous les succès conquis dans le domaine politique". La trahison du programme n'effraie pas les Nazis mais--ainsi avertit l'adjoint du Dr. Schacht--"une continuation de la politique de prêts, une inflation, compromettrait le réarmement". Ce dernier argument fut décisif. La "Bataille du travail pour 1935" n'a point été inaugurée. Le Front du travail tenta en vain de lier Hitler à certains engagements. Sans s'émouvoir on laissa le Dr. Ley promettre qu'à la fin de "l'année de la victoire 1935" il n'y aurait plus sans travail en Allemagne aucun homme désirant travailler, mais la dictature abandonnait la bataille. Après 1.000 jours de "conjoncture hitlérienne" les travaux pour combattre le chômage dans leur signification réelle et primitive "ne jouent plus qu'un rôle subordonné

à côté des commandes pour l'armement" (Bulletin trimestriel de l'Institut pour l'Etude des Conjonctures, 16 décembre 1935, page 318). Seulement devant l'accroissement des commandes pour l'armement, les commandes "civiles" baissaient. Il est vrai que l'indice de production des valeurs de placement est encore au-dessus de l'année de hausse 1928 mais "vis-à-vis d'une augmentation des valeurs de placement qui ont en grande majorité pas de marché régulier--autoroutes, bonifications, immeubles administratifs, objets d'armement etc.--il y a une diminution sensible de la production d'articles d'usage quotidien et de consommation à écoulement facile. Voilà quelle était la situation en fin d'année dans le Reich, suivant le rapport de la "Reichskreditgesellschaft" qui vient de paraître.

Les autoroutes sont effectuées par des hommes employés aux taux de l'allocation de chômage, la grande majorité des travaux de bonification est exécutée par ceux du service du travail. Ce n'est que dans l'industrie de l'armement et dans la construction d'immeubles administratifs à l'usage des "Führer" au goût fastueux qu'on paye les salaires réguliers. Vu que toutefois avec la fin du réarmement les grandes commandes de l'armée viennent à expiration et qu'on ne peut plus pour l'avenir compter que sur les acquisitions complémentaires régulières, l'industrie de l'armement même met en garde contre "les temps difficiles à venir". Le gros industriel Peter Klöckner motivait ainsi son avertissement (le 2 novembre): "La Reichsbahn a déjà réduit les commandes en cours...les grandes constructions touchent à leur fin. Reste à savoir si de nouvelles constructions pourront être entamées au printemps (!). On peut dire que le baromètre de l'occupation intérieure marque pour le moins incertain". L'Institut pour l'Etude des conjonctures écrit (dans son bulletin du 16 décembre 1935, page 326): "Pour commencer des limites pas trop vastes sont tracées à une continuation de la politique économique active selon les méthodes actuelles". Il y a néanmoins encore "quelques moyens d'éviter les difficultés". Il faut notamment songer "d'une part à un transfert de la politique d'occupation sur des terrains économiques dépendant moins de l'importation --construction de demeures, de cités -jardins etc.-- et d'autre part à une stimulation efficace de la production intérieure de matières premières". Seulement le ministre des Finances a déclaré (le 10 décembre 1935) que malgré la pénurie des logements il fallait, faute d'argent, "renoncer à la construction de demeures". L'industrie en effet a refusé de financer les constructions de cités -jardins.

Personne ne parle plus de la promesse faite par le chef du Front du travail qui a dit que fin 1935 aucun homme prêt à travailler ne serait plus sans travail. Le Front du travail désigne l'année 1936 comme l'année "où il faut tenir jusqu'au bout" (Der Ruhrarbeiter l'organe du Front du travail N° 51/52) Le parti nazi découvre brusquement que "l'Etat national-socialiste ne peut pas prendre sur lui de garantir les conséquences de la situation économique" (Köhler, président de la Commission économique du Parti nazi, le 29 octobre 1935 à Essen). Les Commissaires du travail mettent en garde contre des congédiements brusques de grands nombres de salariés. Le chômage partiel se fait de plus en plus fréquent et vu que "courbe des heures de travail précède dans presque toutes les industries de quelques mois celle du degré d'occupation (Bulletin trimestriel de l'Institut pour l'Etude des conjonctures du 22 octobre 1935) l'évaluation dudit Institut (Bulletin du 1er novembre 1935) selon laquelle à la fin de la troisième année de dictature hitlérienne il y aurait encore en plein hiver 14 millions d'occupés, paraît encore bien optimiste. Cette évaluation officielle donne toutefois une possibilité de déterminer le nombre des chômeurs à la date anniversaire de l'avènement de la dictature. Sur les 14 millions d'occupés il y a au moins 300.000 enregistrés comme ayant du travail, mais n'étant occupés qu'aux travaux de secours, aide-agricole, autoroutes etc. Si sur un total de 21,2 millions de personnes dans l'obligation de gagner leur vie (Annuaire statistique du Reich allemand 1933) 13,7 millions seulement ont une occupation régulièrement rétribuée, on arrive, en évaluant le nombre des femmes en couches et des malades à environ 600.000, à la conclusion que à la fin de la 3ème année du règne du Troisième Reich, il y a 6,9 millions de personnes sans gagne-pain. Comme au début des batailles du travail, un sur trois ouvriers et employés allemands est sans gagne-pain.

VI. Les masses ont faim.

Les finances du Troisième Reich, voilà le grand secret des banqueroutiers bruns. Ils ne publient ni extraits de la gestion du trésor public, ni budgets et cherchent anxieusement à dissimuler

l'énorme augmentation de la dette publique. On en est donc réduit à des évaluations. Des banquiers berlinois bien informés estimaient en août 1935 (suivant une correspondance du "Economist" de Londres, 10 août 1935) que les dettes du Troisième Reich avaient augmenté de 20 milliards. Sur ces entrefaites, le réarmement a réclamé de nouveaux milliards. Pour commencer les grands capitalistes étaient seuls à s'intéresser à la question de savoir où la dictature prenait l'argent. Le ministre des Finances déclarait lui-même que l'argent pour payer l'exécution de tous les programmes de travaux de secours était emprunté (le 25 mars 1934). L'indication que les milliards empruntés devaient un jour être remboursés au moyen des impôts n'inquiétait point les grands capitalistes, car les Nazis avaient déclaré que le financement du réarmement ne serait en aucun cas fait au moyen d'un prélèvement spécial sur leur fortune. L'armement doit être financé au moyen d'impôts qui grèvent les masses à tel point qu'il faut qu'elles renoncent pour une période de dix ans aux agréments de la vie (Le Dr. Schacht à Breslau le 7 février 1935). Pour commencer la dictature ne se risque cependant pas à augmenter encore les impôts déjà excessifs. Elle continue à faire marcher la "pompe à finances". Lorsque toutefois la dictature procéda à confisquer, en forme d'emprunt forcé, un milliard des dépôts des épargnants, lorsqu'elle obligea les institutions d'assurances sociales à mettre une partie de leurs réserves à la disposition du gouvernement, les masses s'inquiétèrent, désirant savoir qui payerait ces milliards.

La dictature se décida alors à traiter les choses ouvertement. Le ministre de la Propagande, le Dr. Goebbels, répondit (à Cassel le 22 novembre dernier): "Lorsque bien des gens demandent qui paye tout cela, les autoroutes, les grands édifices, le service obligatoirement et le service du travail, je réponds que c'est nous qui payons tout, du fait que chacun s'impose quelques (!) restrictions". Les capitalistes ne songent pas davantage que les bonzes à s'imposer des restrictions. Le "Wirtschaftspolitische Pressedienst" annonce que les appointements des membres des conseils d'administration passibles de l'impôt étaient en 1934 d'un tiers supérieurs à 1933 et qu'en avril et mai 1935 leur montant était déjà de 41,7% supérieur à l'année d'avant. L'Institut pour l'Etude des conjonctures constate que le revenu des employeurs assujetti à l'impôt qui en 1934 avait déjà monté de 44,9% augmenta encore dans le premier semestre 1935 de 17,4% en comparaison de l'année précédente. Toutes les entreprises, sociétés anonymes et autres ont enregistré une augmentation considérable de leurs bénéfices et les ouvriers, les paysans et les classes moyennes sont seules à devoir s'imposer des restrictions; ils doivent payer de gros impôts et sont atteints par la hausse rapide des prix. Cette hausse des prix est une conséquence directe du réarmement.

Les Nazis avaient promis au début de la Bataille du travail que, aussi longtemps que les salaires ne pourraient pas être majorés, les prix seraient en tout cas maintenus au même niveau. Les toutes premières mesures cependant du gouvernement nazi déterminèrent déjà un accroissement du coût de la vie. L'importation de graisses et de produits de l'élevage fut limitée, la production de la margarine fut resserrée et les prix montèrent. En même temps l'importation de fourrage fut limitée, augmentant pour les paysans le coût de l'élevage. La hausse des prix des produits de l'élevage greva les masses sans profiter cependant aux paysans. La section agraire du Parti fut transformée en "Reichsnährstand" (corporation de l'alimentation populaire), bureaucratie onéreuse coûtant fort cher aux paysans et consommateurs. La belle récolte de 1933 atténua les effets des nouvelles charges mais la mauvaise récolte de 1934 détermina un besoin sensible d'importation de produits alimentaires, aggravé encore par la récolte médiocre de 1935. On ne disposait plus toutefois des devises nécessaires à l'importation. Les devises étrangères disponibles avaient passé en commandes pour l'armement et le petit montant restant devait rester réservé à ce but. "Nous avons naturellement assez de devises--ainsi le "Völkischer Beobachter" du 21 novembre 1935-- pour pouvoir importer en abondance (!) du beurre et d'autres denrées alimentaires; seulement alors nous n'en aurons plus pour l'achat de matières premières!"

Les restrictions dans l'importation de matières premières indispensables se firent sentir d'abord dans l'industrie du textile. La méfiance des masses à l'égard de la dictature nazie se fit jour. Au moment où l'industrie "ersatz" était étendue à coups de subventions, le public--qui se rappelait les tissus-papier du temps de la guerre--assaillit les magasins pour faire des stocks. Les ouvriers toutefois n'avaient pas de quoi faire des stocks et bientôt il ne

resta pour/que des articles de qualité inférieure. Le premier assaut d'approvisionnement s'atténua à la fin de l'automne 1934; le pouvoir d'achat des masses était insuffisant pour des achats de quelque envergure.

Bientôt cependant une disette de vivres se fit sentir. Cela commença par les légumes et les fruits, suivis bientôt par la viande de bœuf. En automne 1935, la viande de porc et les œufs devinrent rares et le beurre un objet de prix. Dans bien des grandes villes il faut depuis l'automne dernier faire la queue--comme pendant la guerre-- pour avoir 60 grammes de beurre ou 125 grammes de viande de porc.

Vu que des discussions passionnées naissent souvent dans le public faisant la queue, la police a interdit dans plusieurs régions ce système et exigé des commerçants qu'ils délivrent des cartes de bons pour l'achat de beurre, margarine ou graisse. Dans la zone industrielle d'Allemagne occidentale, la Gestapo fit dire aux ouvriers par les directions qu'ils devaient avertir leurs femmes qu'en faisant la queue et dans les boutiques elles s'abstiennent de paroles subversives; à l'avenir on n'aura plus le moindre égard. Il est de plus en plus fréquent que la police arrête pendant quelques heures des ménages ayant manifesté leur mécontentement. Le gros Göring fait une tournée dans le pays et déclare: "Le beurre fait engraisser un peuple, le minerai le rend fort". Le ministère de l'Alimentation lance la consolation que "dans trois ou quatre ans" il n'y aura plus de disette. Pour remplacer la graisse on offre au peuple des confitures à prix réduit et une "graisse standard" à laquelle sont mélangées de grosses quantités d'huile de balaine. Des maisons ingénieuses lancent un "arôme de beurre, 1ère qualité" en flacons et d'autres vendent un ersatz d'œufs en tubes car au Nouvel An déjà les provisions des réfrigérants qui auraient dû durer jusqu'à la mi-février, étaient totalement épuisées.

Le gouvernement a établi des prix maxima "dans l'intérêt des milieux à pouvoir d'achat réduit" mais ces prix n'existent que sur papier. Le pouvoir d'achat du mark a baissé par la politique de financement des Batailles du travail; la pénurie des produits venant s'y ajouter, les ordonnances des autorités ne servent plus à rien. Les vivres pour lesquels des prix modérés ont été fixés ne se trouvent plus et les consommateurs sont obligés d'acheter les sortes plus chères. Là où les prix maxima sont respectés, on les tourne par une "vente combinée". Le ministère de l'Alimentation écrit à ce sujet (le 3 janvier 1936): "Ces derniers temps plusieurs magasins de denrées alimentaires ont adopté le système de ne plus vendre les articles qui sont très recherchés ou pour lesquels un prix maximum a été établi, que lorsque le client achète en même temps d'autres marchandises".

Le prix des vivres a de nouveau atteint à l'heure qu'il est le niveau de 1931. Seulement les revenus ont baissé. En janvier 1932 le cabinet déflationniste Brüning avait, par voie de décret, réduit de 10% les salaires et traitements et le Troisième Reich a poursuivi la baisse des revenus nets et salaires réels. On n'en voit pas encore la fin. L'Institut pour l'Etude des conjonctures insiste sur une transformation du système d'alimentation, étant donné qu'en 1936 aussi, la graisse et la viande de bœuf seront rares, c'est-à-dire inabornables pour les ouvriers. Des Nazis de premier plan vont plus loin et demandent "une forte baisse du niveau d'existence sur tous les terrains!"

Les revendications formulées par ce milieu influent ont été exposées dans un écrit de Albrecht Forstmann, un collaborateur du conseiller économique du suppléant du Führer. Cet écrit ("Der Kampf um den internationalen Handel" Berlin 1935) fut publié par la maison d'éditions où le Dr. Göbbels fait paraître le périodique économique de son district. L'auteur réclame une réduction ultérieure de 50% de la puissance d'achat des salaires et une prolongation de moitié de la durée du travail! Il recommande, "afin de réduire les frais de la production... une baisse du niveau du mark à environ 30%, de sa valeur actuelle", soit de 70% (page 301). En tenant compte de l'actuelle "pseudo-stabilisation de la devise" cette dévaluation de 70% signifierait "une hausse du niveau des prix intérieurs jusqu'au double". Le pouvoir d'achat des salaires baisserait par conséquent de 50%. Pour ce revenu diminué de moitié, il faudrait pourtant travailler plus longtemps car il est nécessaire d'obtenir "une baisse de la part du salaire dans la production--par une augmentation d'environ 50% de la durée du travail... le montant des salaires restant le même" (page 327). Notre théoricien nazi conçoit cependant qu'un pareil avilissement rigoureux de la situation des classes travailleuses aboutirait à une sous-alimentation. Il réclame donc une "nourriture unique... afin que les gens aient le nombre de calories voulu, même avec un revenu diminué. Il appartiendrait aux instituts de recherches scientifiques --sur ce terrain aussi (!) le Japon (!) nous est un exemple-- d'élaborer des tableaux d'alimentation unique. Cela pourrait aussi

un jour avoir une grande importance au point de vue militaire et ce serait la tâche du ministère de la Propagande d'introduire des menus fixes, pour commencer seulement pour quelques jours et ensuite pour un plus grand nombre de jours" (page 338).

Ce ne sont pas là les propositions d'un écervelé quelconque; ce sont les propositions d'un milieu influent de Nazis de premier plan et autorisés par la censure qui opprime chaque expression de pensée des ouvriers. Ce milieu craint que le recul de l'excédent des exportations allemandes compromette l'approvisionnement de l'industrie de l'armement en matières premières et pense que seules une dépression des salaires et une dévaluation radicale de la monnaie permettront de réaliser l'excédent nécessaire de devises étrangères. Cela ne dit rien que le Dr. Schacht fait toujours à nouveau des déclarations solennelles contre une dévaluation. Les Nazis dantziens ont aussi fait des déclarations solennelles qu'ils ont brisées ensuite. Forstmann demande aussi que la dévaluation du mark se fasse de manière brusque "du jour au lendemain" (page 291). Seule la peur d'une résistance des travailleurs et d'une révolte des classes moyennes qui verraient de nouveau menacées leurs économies, seule la crainte de voir discréditer les produits allemands par un dumping des salaires font que le régime hésite devant une pareille décision. Sans ces craintes, le dumping des salaires du principal Etat industriel du continent européen, sans elles, le "Japon en Europe" serait un fait accompli.

Pour commencer le Troisième Reich cherche à se procurer les devises nécessaires d'une autre manière, c'est-à-dire par un dumping financé au moyen d'un fonds de plus d'un milliard de marks. Chaque groupe industriel doit payer une quote-part à la Caisse des exportations. Ce versement grève la production mais il a été interdit aux industriels de récupérer le "versement à l'exportation" au moyen d'une hausse du prix sur le marché intérieur. Ils pressurent donc de leurs salariés les millions du dumping; l'anéantissement des syndicats et la nouvelle "loi sur l'ordonnance du Travail national" qui donne aux employeurs le droit de dicter les salaires et conditions de travail, portent leurs fruits! La Chambre de Commerce d'Essen, porte-parole des industriels de la Ruhr, constatait avec satisfaction dans son rapport pour 1935: "La transformation du droit social a de plus en plus des conséquences favorables sur la manière purement commerciale dont se déroule la vie économique". Les industriels sont contents des affaires que leur fait faire le nouveau droit social. Les masses ont faim.

VII. Droit ouvrier brun: l'employeur est le maître.

Les gros industriels avaient pour commencer des objections contre la "Loi sur l'ordonnance du travail national". Les employeurs moyens qui pensaient par plus de liberté, fixer les conditions de travail, pouvoir améliorer leurs possibilités de concurrence vis-à-vis du grand patronat, réussirent pour commencer à imposer leur désir. Les gros industriels, craignant une modification des conditions de concurrence, protestaient contre le projet de loi (par exemple le 9 octobre 1933 dans la Commission consultative du Commissaire au travail de Westphalie) d'une manière si habile que le Front du travail devait appuyer leurs protestations: "Dans les semaines écoulées-- ainsi le représentant des employeurs--un projet de loi relatif aux salaires et conditions sociales a été présenté et estimé sage et praticable, qui prévoit l'établissement des salaires par chaque employeur individuellement, de manière purement autocratique, sans aucune consultation des entreprises entre elles. L'employeur devra uniquement installer un Conseil de confiance de ses salariés et examiner avec celui-ci les salaires, sans aucun engagement de sa part". Par ces mots le porte-parole des industriels cherchait à exciter les organisations ouvrières nazies contre une loi éventuelle de cette portée. "Ce projet de loi --ainsi disait-il-- est un outrage à cent ans de mouvement social et à la révolution sociale ... Il crée la dictature dans les entreprises et fait de la politique d'entreprise jaune". Trois mois plus tard cet "outrage à cent ans de mouvement social" était promulgué comme "loi sur l'ordonnance du travail national". Les grands industriels avaient obtenu le maintien, sous une forme à peine modifiée, des associations patronales qui pourraient exercer une surveillance suprême sur le mouvement des salaires. Tout à coup l'atteinte aux droits ouvriers ne les gênait plus; la nouvelle loi devait désormais profiter en première ligne aux grandes entreprises.

La loi dépouille complètement les salariés allemands de leurs droits; l'employeur, le chef d'entreprise est chez lui le maître pour ainsi dire incontesté. "Le chef d'entreprise tranche vis-à-

de la suite (les salariés) toutes (!) les questions touchant l'entreprise" (art.2). Il dicte le "contrat d'entreprise" qui ne contient pas seulement les dispositions coutumières sur la réglementation du travail, mais "aussi des clauses sur le montant de la rémunération" (art. 27). Il n'y a plus de Conseil d'usine ou d'entreprise, mais uniquement encore un "Conseil de confiance" présidé par l'employeur et qui ne siège que lorsqu'il plaît au chef d'entreprise de le convoquer ou lorsque plus de la moitié des membres le réclame. Ceci se fera rarement contre le gré de l'employeur car le conseil de confiance n'est pas élu; c'est l'employeur lui-même qui dresse de concert avec le président des cellules d'entreprise, une liste de candidats que les salariés peuvent seulement accepter ou rejeter. Lorsque le personnel repousse les candidats de l'employeur, le Conseil de confiance est désigné par le Commissaire au travail. Les ouvriers n'ont aucun moyen de contrôler le scrutin ou les bulletins de vote.

Le Conseil de confiance n'a que voix consultative. S'il se mêle de ce qui regarde l'exploitation, il peut être traduit devant un "tribunal d'honneur"; s'il prend la défense du personnel, le Commissaire a toujours le moyen de le démettre de ses fonctions comme étant "incapable ou inapproprié". L'employeur peut agir exactement comme bon lui semble.

Le Front du travail n'osa pas pour commencer communiquer aux travailleurs le contenu de la nouvelle loi; ses membres devaient participer à des démonstrations obligatoires et envoyer des télégrammes de remerciements à Hitler sans connaître la loi. Le jour après les démonstrations, le ministère de la Propagande publia un extrait de la loi soigneusement préparé. Quand alors, avec un retard considérable, le texte fut finalement publié, une vague d'indignation passa sur les entreprises. Lorsqu'ensuite les ouvriers transformèrent le vote sur les listes des Conseils de confiance en une manifestation de méfiance contre la réaction brune, le régime ajourna, du 1er mai jusqu'au 1er octobre 1934, la mise en vigueur de contrats d'entreprise dictés par l'employeur.

La loi sur l'ordonnance du travail ne faisait que confirmer la situation de fait. Depuis mai 1933, le droit social démocratique qu'elle devait remplacer, n'existait plus que sur papier. Depuis l'anéantissement des syndicats, depuis le remplacement des conseils d'usine syndicalistes par des jeunes nommés par les Nazis, les employeurs étaient déjà pour ainsi dire maîtres chez eux. En mai 1933, ils avaient déjà saisi l'occasion pour "procéder à des dénonciations de contrats et satisfaire ainsi à leur amour du lucre" (le Dr. Ley dans "Arbeiter-tum" du 15 mai 1933). En réalité cependant peu d'employeurs seulement avaient agi si bêtement. La majorité d'entre eux, respectant les contrats supprimaient simplement le sursalaire payé en sus du taux contractuel, classaient les nouveaux embauchés dans une échelle inférieure à celle à laquelle ils auraient eu droit et avilissaient les taux du salaire aux pièces, après l'élimination de la Commission syndicale qui était chargée de la surveillance de ces taux. Sur l'ordre du ministère du Travail, certains contrats collectifs conclus dans le temps par les syndicats, étaient prolongés comme contrats d'entreprise afin d'apaiser les travailleurs; quelques contrats étaient même déclarés généralement applicables. Seulement personne ne veillait à l'observation de ces contrats. Les Commissaires n'intervenaient que lorsque des plaintes étaient formulées concernant une inobservation du contrat. Les hommes de confiance nazis n'osaient cependant pas porter plainte contre les employeurs. A plusieurs reprises des ouvriers qui avaient saisi le Commissaire au travail d'une plainte concernant le paiement de salaires inférieurs au contrat, ont été punis pour "démonstration" ou même congédiés. Ces contrats n'ont au fond de valeur que pour les statistiques officielles qui s'en servent comme une preuve "de la stabilité des salaires" bien que le ministère du Travail ait communiqué lui-même (le 10 décembre 1935): " Un nombre assez grand des contrats collectifs qui pour la forme continuent à être applicables ont perdu presque toute leur signification pratique par les récents événements". Dans la majorité des cas les travailleurs ne savent plus si leurs salaires et conditions de travail sont encore réglés par un contrat collectif. Le Front du travail n'est pas à même-- des renseignements de diverses parties d'Allemagne le confirment-- de fournir des renseignements sûrs. Les Commissaires au travail désignés par la nouvelle loi comme dictateurs des salaires, ont perdu toute vue d'ensemble, à tel point que le 14 décembre 1935 ils adressaient à tous les employeurs, ouvriers et employés la demande de vouloir communiquer aux fins d'inscription dans un registre, tous les contrats encore en vigueur. Dans de nombreuses entreprises, c'est aujourd'hui l'employeur qui impose les salaires. Dans les entreprises toutefois, pour lesquelles le Commissaire a prescrit la continuation d'anciens contrats encore conclus par les syndicats

ou a imposé de nouveaux contrats, les revenus des ouvriers ne sont pas protégés et les Commissaires ont profité de plus en plus fréquemment de l'autorisation de permettre à des entreprises "se trouvant en des difficultés spéciales" le paiement de salaires inférieurs au contrat.

Avec la consolidation du régime la tendance de porter atteinte aux tarifs s'accroît. En octobre 1935 (14^{ème} décret relatif à la loi sur l'ordonnance du travail) les Commissaires furent autorisés à exclure du contrat d'entreprise certains services, voire même certains ouvriers ou employés. Cette élimination est aussi possible avec effet rétroactif, de sorte qu'un employeur qui est en bons termes avec les autorités nazies n'a plus jamais besoin d'agir "en rupture de contrat": de tout le temps le Commissaire peut lui accorder avec effet rétroactif le droit de payer des salaires inférieurs aux taux contractuels. Le 13 juillet 1935 le tribunal prud'homal suprême avait déclaré que de manière générale un écart du salaire contractuel était illicite. Dans une "vague de réunions" le Front du Travail s'était réclamé de cette sentence pour démontrer que le Troisième Reich protège les intérêts des travailleurs. Un écart du salaire contractuel n'était toutefois plus nécessaire vu que dans la pratique ce salaire contractuel n'existe plus. Pour les grandes entreprises le décret d'octobre 1935 introduisit le système existant déjà pour celles ayant moins de 20 salariés: les conditions de travail et de salaire sont réglées par un contrat de travail individuel que l'employeur présente à chaque salarié séparément. On a donc tiré la dernière conséquence de l'élimination des syndicats.

Au temps de la république capitaliste, les conseils d'usine élus par le personnel et les permanents des syndicats libres veillaient à l'observation des dispositions du contrat. Au printemps 1933 déjà, les Nazis ont démis de leurs fonctions les conseils d'usine syndicalistes et rendu de la sorte considérablement plus difficile le contrôle des conditions de travail par des représentants des salariés. Les syndicalistes déstitués ont été remplacés par des Nazis qui même, lorsqu'ils étaient animés de bonne volonté, ne pouvaient guère faire quelque chose, ne disposant d'aucune expérience. Depuis la ratification légale de la suprématie du patronat, même des gens expérimentés n'auraient d'ailleurs guère pu obtenir un résultat. Le Conseil de confiance est composé de marionnettes. Il n'a aucun pouvoir réel. Il est vrai qu'il peut saisir le Commissaire au travail de ses griefs mais seulement lorsque la majorité de ses membres-- désignés par l'employeur(!)--le décide. A cela s'ajoute que les griefs du Conseil de confiance ne peuvent être remis au Commissaire que par son président--qui est précisément l'employeur(!). Dans presque tous les cas la conception qu'il était possible de défendre efficacement à la longue au Conseil de confiance, les intérêts du personnel, s'est trouvée être une illusion.

Un contrôle des conditions de salaires et de travail n'existe par conséquent que dans les entreprises d'employeurs juifs ou "ennemis de l'Etat" qui, par crainte de représailles, observent strictement toutes les dispositions. Dans la majorité des entreprises le personnel doit accepter des réglementations arbitraires de ses heures de travail. Le rythme du travail est accéléré d'une manière excessive. Les suites de cette accélération se sont bien vite fait sentir. "L'intensité accrue du travail pose des exigences physiques plus grandes. Le nombre des cas de maladies comportant une incapacité du travail était en 1934/35 de 20,7% plus élevé qu'en 1933" (Wirtschaft und Statistik N° 23 1935). Les ouvriers adolescents sont particulièrement la victime de cette accélération du travail. D'après des renseignements des caisses de prévoyance, le nombre des accidents du travail avait en Thuringe doublé en 1934 comparativement à 1932 et en Bade il avait même quadruplé. Lors de la constitution de la société récréative "Kraft durch Freude", le 27 novembre 1934, le Dr. Ley avait déclaré: " Nous serons obligés d'augmenter encore beaucoup le rythme du travail.... Toutefois nous nous serrerons la main et nous participerons ensemble à la joie commune", c'est-à-dire aux distractions organisées par la société récréative. Les ouvriers n'ont pas vu augmenter leurs forces par ce rythme forcé du travail, mais les employeurs du moins en ont eu leur plaisir qu'ils ne cherchent pas à dissimuler: " Dans les temps actuels précisément qui réclament une intensité accrue du travail, les effets matériels de la nouvelle loi se font nettement sentir" (Rapport de la Chambre du Commerce d'Essen sur l'année 1935).

Les conséquences de l'atteinte aux droits ouvriers et de la suppression de la protection syndicale peuvent désormais être constatées: malgré le renchérissement de la vie, les salaires bruts ont baissé dans de nombreuses entreprises; seuls de petits groupes d'ouvriers spécialistes, particulièrement dans les entreprises qui profitent du réarmement, ont pu arracher des augmentations. L'Annuaire statistique officiel reconnaît que dans une série de métiers les salaires ont baissé jusqu'au-dessous du niveau de l'année de crise 1932. Dans l'industrie des métaux, dans celles du textile, de la boulangerie, pâtisserie et confiserie, du bâtiment et de l'habillement, dans les brasseries et à la Reichsbahn les salaires horaires-- une comparaison des renseignements de l'Annuaire statistique pour 1933 et 1935 le démontre--ont baissé. Cette constatation ne tient aucun compte de la suppression des allocations spéciales accordées en sus du salaire contractuel, qui étaient très élevées particulièrement dans l'industrie métallurgique.

Les chiffres de la statistique nazie sur les salaires doivent être considérés avec beaucoup de prudence. Dans ces tableaux figurent des "salaires contractuels" qui -- le ministre du Travail le dit lui-même-- n'ont "plus guère de signification pratique". La statistique indique seulement de manière sûre que les Commissaires du travail ont avili les contrats collectifs existants. Elle ne dit rien de l'atteinte portée au revenu par le remplacement (particulièrement dans l'industrie du textile)--sans nouveau calcul du salaire aux pièces--du travail mécanique par le travail à la main tellement plus long; elle ne parle pas du remplacement (avec l'approbation des Commissaires au travail) de femmes, congédiées, par des hommes rtribués au salaire des femmes, des "maîtres" touchant les salaires prévus pour les "compagnons", des ouvriers spécialistes étant payés au tarif des manoeuvres. Dans tous ces cas cependant, les salaires contractuels sont restés les mêmes, bien que le revenu touché soit bien plus petit. La statistique des salaires donne ainsi une image fautive.

Les enquêtes officielles sur les salaires donnent une image **un peu plus juste** du mouvement des salaires dans le Troisième Reich. Malheureusement il n'y en a eu que quelques-unes depuis le moment où la crise était le plus grave et les quelques renseignements dont nous disposons doivent être maniés avec beaucoup de circonspection. Car ce sont les employeurs (!) qui rapportent sur les salaires payés et les ouvriers n'ont aucun moyen de vérifier leurs indications. Les enquêtes donnent une image trop favorable; il appert que non seulement les employeurs indiquent des taux trop élevés pour les revenus "conformes au contrat" mais aussi les statisticiens nazis "flattent" les données recueillies. Malgré tout cela, ces enquêtes font ressortir la diminution des salaires. C'est pourquoi l'Office de statistique du Reich ne publie plus que partiellement le résultat des enquêtes et déclare qu'en raison d'un changement dans la méthode suivie, une comparaison avec des enquêtes antérieures est impossible. Or, l'Institut pour l'Etude des conjonctures a à présent rendu comparables les renseignements sur quelques années et les a publiés dans son annuaire 1936 (page 96). Les relevés concernant l'industrie de la chaussure et relatives à celle de la boulangerie, pâtisserie et confiserie, font voir les réductions importantes pratiquées. Dans l'industrie de la chaussure le salaire brut horaire a baissé de 70,8 pfennigs en mars 1932 à 61,6 pfennigs en mars 1935, le revenu brut hebdomadaire étant tombé de 28,84 à 25,21 marks. Les chiffres relatifs à l'industrie de la boulangerie, pâtisserie et confiserie sont une confirmation officielle de la nouvelle vague de baisses déclanchée en 1934 par le système des contrats d'entreprise imposés par l'employeur. Le salaire brut horaire y était en mars 1931, encore de 65,1 pfennigs; il avait baissé en mars 1934 jusqu'à 51 pour tomber en août 1935 à 50,2 pfennigs, le revenu brut hebdomadaire ayant baissé de 29,36 marks à respectivement 24,12 et 22,39 marks. Les enveloppes de paye dont nous disposons de différentes parties du pays indiquent que dans de nombreuses professions, la réduction des salaires a été plus marquée qu'il ne ressort des chiffres cités. Ces chiffres toutefois sont les uniques renseignements officiels, quelque peu détaillés sur le mouvement des salaires dans le Troisième Reich. Ils démontrent que les salaires des ouvriers allemands qui (suivant la statistique des syndicats libres sur le salaire contractuel) avaient déjà baissé en 1931 et 1932, en raison de la crise et de la politique de déflation, de 23,9%, ont encore été réduits bien davantage par les Nazis. Lorsque, à l'occasion de l'occupation des sièges centraux des deux principales organisations syndicales libres, le chef de la N.S.B.O. Engel déclarait: "Les salaires et traitements ne seront

plus diminués" plus d'un a cru à sa parole. Dans les années qui se sont écoulées depuis les salaires nominaux ont toutefois été réduits, les retenues ont été augmentées et le renchérissement de la vie a fait baisser le pouvoir d'achat des revenus.

Pendant la période de crise les industriels ont réclamé une réduction des salaires, en alléguant que le recul du degré d'utilisation des entreprises faisait monter les frais fixes par unité produite et que par conséquent, sans compressions des salaires, les entreprises devraient renoncer au combat. Dans les industries qui profitent du réarmement, l'utilisation de la capacité de production a rapidement monté rien n'aurait donc empêché une compensation des baisses pratiquées pendant les années de crise. A la place de cela, dans le pays de la communauté populaire, les salaires sont encore comprimés, même dans l'industrie métallurgique et l'enquête menée en juin 1934 dans l'industrie chimique a fait ressortir un recul du salaire brut horaire de 97,7 en juin 1931 à 84,1 pfennigs et un fléchissement du revenu brut hebdomadaire de 41,37 à 36,66 marks.

Avec de pareils salaires les bénéficiaires des industries du réarmement montaient à toute allure. Attendu que pour commencer l'armée accepta, sans les vérifier, les calculs qu'on lui présentait, les profiteurs de l'armement encaissèrent des millions. Le parti d'Hitler qui a inscrit à son programme la suppression des bénéfices de guerre, laisse en toute quiétude les choses aller leur train, car bien des Nazis haut et très haut placés sont d'avis que... les petits cadeaux entretiennent l'amitié!

Il y a à côté des profiteurs de l'armement un grand nombre de profiteurs des travaux de secours: les maisons de constructions, l'industrie du ciment (qui ont fait des bénéfices sur la construction des autoroutes, de casernes, d'aéroports etc.) et les différentes entreprises ayant décroché des commandes, grâce au port de l'uniforme obligatoire pour les divers groupements du parti. A mesure toutefois que les bénéfices montent, les salaires descendent, malgré les phrases de la "communauté populaire". Le Troisième Reich exige, il est vrai, des travailleurs que par un sacrifice individuel ils aident des affaires en détresse à surmonter la crise, mais personne ne songe à les faire participer aux bénéfices d'une prospérité particulière. Les Nazis qui qualifient de "révolte" les mouvements collectifs pour l'augmentation des salaires et les punissent de peines de prison ou du camp de concentration, cherchent aussi à empêcher les travailleurs individuellement d'améliorer leurs conditions de travail. Au moment où une pénurie de main-d'oeuvre spécialisée commençait à se faire sentir dans l'industrie des armements et que les entreprises tâchaient mutuellement de s'enlever des ouvriers spécialistes, on interdit aux ouvriers métallurgistes qualifiés d'accepter du travail à un autre endroit sans l'autorisation écrite (1) du bureau de placement compétent. Vu que par mesure de précaution on avait décrété en outre qu'un ouvrier spécialiste ne pourrait avoir un passeport pour l'étranger qu'avec l'approbation de la Chambre de Commerce de sa région, le nombre de ceux qui ont pu obtenir des améliorations est minime et la grande masse des travailleurs a vu réduire ses revenus.

Plus gravement que par la réduction des salaires bruts, les masses sont toutefois atteintes par le renchérissement excessif de la vie et par l'augmentation des impôts et les innombrables versements "facultatifs" introduits par les Nazis. Tandis que les impôts sur la fortune et les taxes de luxe furent baissés, les impôts qui frappent la masse, ont été augmentés. Les impôts municipaux furent considérablement augmentés, l'impôt sur les salaires fut rendu plus rigoureux et un impôt à payer par les célibataires fut introduit. Les retenues pour l'assurance-chômage ont pris le caractère d'un impôt complémentaire sur le revenu du travail, vu que la plus grande partie de cette "prime d'assurance" est versée aux finances générales du Reich. Les versements innombrables sont néanmoins pires que les impôts. La cotisation au Front du travail, dépense absolument inutile pour les travailleurs, et les retenues au profit du secours d'hiver sont obligatoires dans le Reich entier. Dans quelque régions, l'abonnement à un journal nazi doit être prouvé quittance en mains. La cotisation au "bien-être populaire", à la défense anti-aérienne, les contributions "pour les Victimes du Travail", pour la Jeunesse hitlérienne, pour le groupement des femmes sont en général obligatoires et souvent il y a encore des initiatives locales. Beaucoup de ces versements comportent tout un système de réductions; pour le Secours d'hiver par exemple, un taux fixe est retenu sur le salaire et à part cela, des quêtes d'argent et de vivres sont faites de temps à autre à domicile. Celui qui renvoie les quémandeurs de sa porte est dénoncé à l'entreprise et il risque à la longue de perdre son emploi. Lors des collectes dans la rue il faut chaque fois acheter un insigne; la dimanche du "plat unique" un versement doit être fait. Les versements et retenues

diminuent le revenu brut (suivant le salaire et la grandeur de la famille) de 25 à 30%.

Par la vie chère et le fléchissement du pouvoir d'achat des masses, la situation des classes moyennes est devenue désespérée. Le gouvernement tente de ralentir la hausse des prix aux frais des commerçants de détail, qui pourtant étaient un jour ses plus fidèles partisans. La marge d'affaires a été à tel point comprimée pour le commerce de détail que les bouchers et commerces de beurre et graisse n'y trouvent plus leur compte ; pour certains articles le prix d'achat se trouve souvent au-dessus du prix de vente maximum prescrit. Les faillites et les suicides ont rapidement monté dans le commerce de détail.

Les classes moyennes ne peuvent pas se défendre contre la politique des Nazis. Lorsqu'en 1933 l'"Association de combat des classes moyennes" tenta d'amener la dictature à tenir ses promesses, à diminuer les impôts, supprimer les grands magasins, détruire les coopératives de consommation, ladite Association fut dissoute par le gouvernement qui ne toléra plus qu'une organisation de vieux militants nazis, la N.S.-Hago. Lorsqu'alors les prix du commerce de gros se mirent à monter et que le gouvernement interdit au commerce de détail de réclamer des consommateurs les prix qu'il aurait à payer pour le renouvellement de ses stocks, lorsque les affaires soldaient et que des petits commerçants étaient envoyés au camp de concentration parce qu'ils avaient refusé de vendre à perte, il y eut de nouveaux troubles. Pour calmer l'agitation le gouvernement décréta l'anéantissement des coopératives de consommation. Vu toutefois qu'un même temps de nombreuses municipalités augmentaient leurs impôts et que la politique des prix, aux frais du commerce de détail, était poursuivie, voire accentuée, les classes moyennes restaient en ébullition. A présent le commerce devra être assaini aux frais des ouvriers et employés. Les Commissaires qui ont toléré depuis 1933 déjà que des affaires de détail "en détresse" payent leur personnel à 10% au-dessous des taux contractuels, consentent toujours à de nouvelles exceptions et à un avilissement ultérieur du niveau d'existence.

Ce serait inexact que de prétendre que la dictature ne voit pas la misère de larges couches de la population. Elle la voit, elle en connaît les causes mais elle estime qu'il est de sa tâche de procurer au peuple "à la place des biens matériels qui font défaut, des valeurs spirituelles". (Le Dr. Goebbels, le 16 novembre 1935).

IX. L'atteinte à la politique sociale.

Le nationalisme a détruit jusqu'aux moindres traces du droit de libre détermination et d'autonomie des classes travailleuses. Il ne s'est pas contenté d'anéantir les syndicats. Il a détruit toutes les organisations culturelles des travailleurs ainsi que leurs institutions de secours. Dans l'administration des municipalités et des institutions d'assurance sociale, l'influence des travailleurs a été écartée; l'autonomie a été supprimée et ces institutions ont été soumises à la toute-puissance d'une bureaucratie qui n'est responsable que vis-à-vis de ses chefs. L'introduction du principe du Führer a formellement éliminé toute influence des citoyens. En réalité toutefois, les employeurs sont toujours à nouveau invités à "fournir leur concours dans toutes les questions d'intérêt public" et ce n'est que l'influence des ouvriers et employés, des classes moyennes citadines et des petits paysans qui a été écartée. Cette élimination des travailleurs de l'administration des caisses d'assurance et des municipalités a été d'une importance très grave pour les chômeurs et les indigents et actuellement précisément, la situation des sans-travail, qui ne trouvent même plus un semblant d'occupation, est de nouveau celle du plus grand nombre.

Les ouvriers allemands doivent admettre comme autrefois des retenues élevées sur leurs salaires au profit de l'assurance-chômage, mais ce n'est que dans le cas le plus favorable qu'ils peuvent faire valoir des titres à un secours pendant une durée de 6 semaines. Après les 6 semaines on vérifie s'ils sont "indigents". Les cotisations à l'assurance- sont restées, mais les titres au secours ont été éliminés, l'assurance a été transformée en une espèce de prévoyance. L'Institut national de l'assurance-chômage verse une partie importante des cotisations perçues dans les caisses du Troisième Reich dont personne ne connaît l'utilisation. La cotisation à l'assurance est devenue au fond une espèce de supplément de l'impôt sur le salaire qu'elle fait monter de 10 jusqu'à 16,5%. Même après avoir versé pendant des années des cotisations, un ouvrier qui a perdu son travail ne touche plus qu'en cas d'indigence, une fois les 6 semaines

passées le secours de bienfaisance qui varie également selon la classe du salaire. Les chômeurs, entretenus par les municipalités et ayant épuisé le droit au secours légal et ceux qui ne sont que "partiellement indigents" n'ont plus droit qu'à des secours oscillant autour des taux dits de base. Ces taux s'élevaient au 1^{er} octobre 1933 --depuis lors aucune statistique officielle n'a plus été publiée, mais ils ont été considérablement abaissés-- dans les grands centres (Berlin, Cologne, Dusseldorf etc.) pour les célibataires à 7,85 marks et pour un ménage sans enfants à 11,80 marks par semaine. Depuis le 1^{er} janvier 1936 il est nécessaire de payer encore l'impôt de capitation sur ces taux puisqu'ils dépassent 25 marks par mois ce qui revient à raison de 7 fois le taux de l'impôt du Reich à 21.-marks par an et par tête d'habitant.

On conçoit à peine comment un chômeur peut vivre et a pu vivre pendant des années, de secours pareils. Chaque revenu temporaire lui est déduit et il peut de moins en moins songer à un travail clandestin du fait que l'introduction du livret de travail permet un contrôle pour ainsi dire parfait.

Le système du certificat d'indigence a été introduit en 1932 par le cabinet Von Papen, --dont le chef siégea comme premier vice-chancelier dans le cabinet Hitler--mais il a depuis lors été étendu par les Nazis. Plus d'un quart des chômeurs inscrits ne reçoivent pas un centime de secours. Par l'élimination de la représentation des assurés, les chômeurs se trouvent livrés à l'arbitraire d'une bureaucratie mise au pas. Pour économiser des secours de chômage, les entreprises ont procédé, à la demande du Front du travail, à l'introduction de congés non payés.

Les employeurs "accordent un congé" à certains de leurs salariés qui naturellement ne touchent aucun salaire. Les bénéficiaires du congé ne sont pas considérés comme chômeurs, ils ne figurent pas dans les statistiques du chômage et la statistique des heures de travail moyennes de l'industrie en cause n'en tient pas non plus compte. Pour le choix de ceux qui sont mis "en congé" on s'arrête, de concert avec le bureau de placement, de préférence à ceux qui n'ont droit à aucun secours. Pour avoir droit au secours de bienfaisance de la municipalité, il est nécessaire d'être "indigent". N'est pas considéré comme tel, celui dont le père, un enfant, un frère ou une soeur vivant avec lui, a encore du travail. Lorsqu'un ouvrier mis en congé demande de bénéficier de l'allocation de chômage, on la lui refuse en disant qu'il n'est qu'"en congé" et non pas "sans travail". Lorsqu'il demande alors à l'employeur qu'on lui remette ses papiers, on lui explique qu'il serait nécessaire d'inscrire dans ses papiers qu'il quitte son emploi "sur son propre désir". Il n'aurait dans ce cas pendant 6 semaines aucun droit à l'allocation de chômage et aurait des difficultés pour retrouver du travail. Les familles doivent donc bien se charger des "permissionnaires"--les autorités font des économies aux dépens des familles ouvrières, et elles ont encore le moyen de parler d'occupation "stable" du fait que les permissionnaires ne sont pas enregistrés comme étant sans travail. Les mêmes critères président à la répartition du chômage partiel, particulièrement dans les industries frappées par la pénurie des matières premières. Lorsque le père a du travail, on en procure aux enfants adultes exactement de quoi dépasser la limite de l'indigence et leur faire perdre le droit au secours spécial de chômage partiel. Le "salaire familial", rêve des Nazis, est réalisé, seulement non pas au moyen d'allocations familiales, mais on ce sens qu'une famille entière doit vivre d'un seul et maigre revenu. Le recrutement pour les travaux de secours si misérablement rétribués, se fait même selon ce système. Les chômeurs de plus de 25 ans. aptes à ces travaux, qui vivent chez un parent chômeur et ne touchent qu'un supplément de secours peuvent en général être embauchés "lorsque par cet embauchage il devient possible d'économiser non seulement le supplément de secours mais encore l'allocation du chef de famille". (Ordonnance de l'Office central du placement, du 4 septembre 1935).

"L'assurance sociale détruit le sentiment de famille" telle est la conception des Nazis de premier plan (déclaration du ministre de l'Intérieur du Dr. Frick, le Jour des Mères en 1934). Les familles ouvrières qui souvent déjà n'ont pas le strict nécessaire doivent encore s'attirer le sort de leurs membres malades ou invalides. Dans toutes les branches de l'assurance sociale, le principe du Führer a été appliqué, ce qui a rendu possible, après élimination de l'influence des assurés, d'interpréter d'une manière rigoureuse les diverses dispositions afin de "stimuler l'esprit de famille". Les prestations de tous les genres d'assurance sociale ont été avilies et les rentes d'invalidité ont été considérablement réduites bien que la loi (du 7

décembre 1934) sur la compression des assurances sociales dut constater qu'au fond on ne pouvait pas "imposer aux ouvriers invalides une diminution ultérieure de leur rente". Malgré cela les rentes nouvellement accordées furent diminuées de 7% de sorte que depuis 1932, la pension des ouvriers invalides a été baissée en moyenne de 9 à 7,09 marks par semaine.

Le programme du parti nazi pour la réalisation duquel Hitler promit "de s'employer sans réserves, fût-ce au prix de sa vie" réclame, au point 15, une vaste extension de l'assurance-vieillesse. Les indications ci-dessus ne sont-elles pas une illustration, on ne saurait plus frappante, du peu de valeur des promesses nazies.

Dans l'assurance-maladie et dans l'assurance-accidents, divers avilissements ont été introduits et on esquivait autant que possible le versement d'indemnités. Si le nombre des accidents monte, il n'en est pas ainsi pour le chiffre de ceux qui donnent droit à compensation. Lors de l'avilissement des prestations des assurances sociales, on déclara que ces mesures visaient à assainir le régime des assurances. Cet assainissement devrait être pratiqué grâce à des cotisations accrues vis-à-vis de prestations comprimées. Devant l'augmentation rapide des prix, les Nazis ne se risquèrent cependant pas à augmenter la somme totale des retenues en matière d'assurances. L'augmentation ne devait donc entrer en vigueur que lorsque les cotisations à l'assurance-chômage auraient été réduites dans un même degré. Cette mesure est cependant toujours à nouveau ajournée car les Nazis se servent de la cotisation à "l'assurance" de chômage pour financer le réarmement! L'assainissement resta donc sur le papier mais les avilissements introduits en vertu de la loi se transformèrent en dure réalité. Les invalides et les malades en sont réduits à un secours complémentaire des œuvres de bienfaisance.

La bienfaisance privée est centralisée actuellement dans le Troisième Reich auprès de l'"Association du Bien-être populaire", qui ne laisse à côté de son activité, un champ d'action limité qu'à la Croix Rouge et à quelques œuvres confessionnelles. Cette association s'est emparée aussi d'une grande partie de ce qui était un jour le régime de l'assistance publique, avant tout les secours complémentaires accordés en hiver. Autrefois les chômeurs avaient droit à un secours spécial pendant les mois d'hiver; actuellement ils doivent en faire la demande, ils doivent laisser les Nazis fourrer le nez dans toutes leurs affaires personnelles et encore simuler de l'admiration pour le "Führer" et des opinions agréables au régime.

Afin de rendre un indigent autant que possible dépendant du bon vouloir des organisations nazies, on a systématiquement procédé à une destruction de toutes les institutions ouvrières de prévoyance. Dans plusieurs professions les ouvriers avaient créé des caisses d'entraide, spécialement des caisses d'assurance-décès. Toutes ces caisses ont été détruites et on n'a laissé aux travailleurs d'autre alternative que celle de renoncer totalement à cette protection complémentaire ou de payer des primes élevées aux compagnies privées d'assurance qui ne leur accorderaient en retour que des prestations réduites. Les ouvriers se sont énergiquement opposés à la dissolution de leurs caisses, mais les Nazis n'ont pas lâché prise. Ils voulaient non seulement offrir une bonne affaire au patronat des assurances, mais ils craignaient surtout que ces caisses de secours, manifestation d'une solidarité pratique ouvrière, deviendraient le centre d'une résistance contre la réaction nazie. Quarante-cinq ans plus tôt en effet, lorsque Bismarck avait interdit la social-démocratie et persécuté les syndicats, les caisses d'assurance-décès, institutions d'éducation ouvrière et coopératives étaient devenues tout naturellement les centres de résistance de la classe ouvrière allemande. Les Nazis ont cherché à empêcher une pareille résistance et ils tâchent de priver la solidarité ouvrière de tout champ d'activité. C'est pourquoi ils persécutent les ouvriers et les femmes ouvrières qui viennent en aide aux familles de prisonniers politiques, avec autant de rigueur que les organisations illégales elles-mêmes et c'est pourquoi ils détruisent aussi les coopératives de consommation.

En ce qui concerne les coopératives de consommation, il était plus dangereux de procéder à leur destruction qu'à celle des caisses de secours ouvrières. Ces caisses de secours avaient en général un caractère local et ne s'étendaient qu'à certaines professions. Les coopératives de consommation cependant groupaient (le 1er janvier 1933) 12 à 15 millions de membres, soit un cinquième du peuple allemand. Chacun d'entre eux possédait une action acquise au prix de patientes économies. Les coopératives de consommation étaient la propriété collective de tous les consommateurs organisés.

Une destruction immédiate des coopératives aurait non seulement suscité une résistance acharnée de la part de ceux qui se voyaient soudainement privés de leurs biens, mais elle aurait aussi eu comme conséquence d'ébranler l'ensemble de l'économie. A l'immense déception des classes moyennes accablées, auxquelles la dissolution des coopératives avait été promise, les Nazis déclarèrent: "Il est évident que le Front allemand du travail ne détruira pas des installations qui mettent au service des ouvriers et des employés des marchandises de bonne qualité" (du manifeste concernant la "mise au pas" de mai 1933)

Il était tout aussi évident que les Nazis ne tiendraient pas leur parole vis-à-vis des ouvriers. Tandis que les grands magasins furent protégés par le régime, après qu'on eut remplacé les chefs par des Nazis, on rendit la vie dure aux coopératives. Les coopératives n'avaient plus le droit de chercher à recruter des membres en dehors du cercle de leurs affiliés et les membres du parti nazi, dans bien des villes aussi les fonctionnaires et ouvriers des services publics, furent obligés de se retirer de leur coopérative. A la suite de la baisse du revenu net des ouvriers, la base économique sur laquelle reposaient les coopératives s'était resserrée. Le gaspillage des nouveaux comités de direction nationaux-socialistes contribua à hâter la ruine financière des coopératives. En 1935, le régime hitlérien se sentait assez fort pour porter le coup décisif aux coopératives ouvrières; en mai de cette année il décida la dissolution de toutes les coopératives considérées "viables". Les économies des ouvriers déposées dans les caisses d'épargne des coopératives et les parts de coopérateur, économisées sou par sou, seront détenuës jusqu'en 1940 à titre de prêt obligatoire, pour autant du moins qu'on les remboursera jamais. Les 82 coopératives principales devaient être dissoutes; une grande partie d'entre elles a déjà été liquidée. Les classes moyennes n'ont cependant aucun avantage de cette dissolution car les meilleurs dépôts de vente ont été cédés à un prix dérisoire à des Nazis privilégiés, ce qui signifie une concurrence encore plus acharnée. Dans les petites localités, l'opposition contre la destruction des coopératives est souvent particulièrement vive, de sorte que dans bien des cas, la section locale du parti nazi n'ose pas mettre en pratique la décision de dissolution. Le ministre de l'économie nationale s'est par conséquent fait donner les pleins pouvoirs pour démettre de leurs fonctions les commissions de liquidation rebelles et les remplacer par des liquidateurs plus souples. Le chiffre d'affaires des coopératives qui avait déjà baissé de 911 millions (en 1932) à 660 millions (en 1934) devra être comprimé jusqu'à 275 millions. Seules les petites coopératives ne seront pas immédiatement dissoutes; vu que après l'anéantissement des grandes et riches coopératives, la Société centrale d'achat (G.E.G.) ne pourra plus soutenir les coopératives, elles disparaîtront peu à peu d'elles-mêmes. Dans de nombreuses coopératives les salaires et traitements ont déjà été considérablement diminués en vertu d'un décret spécial. Dans une série de fabriques appartenant à la

Centrale d'achat, une réduction de 10% a été pratiquée (fin 1935) sur les salaires des ouvriers --malgré la vie chère! Par la disparition des coopératives et de leurs conditions de travail jadis exemplaires, la voie est ouverte à de nouveaux avilissements dans l'industrie de l'alimentation et dans le commerce de détail et -- chose au moins aussi importante pour les Nazis-- un dernier lien unissant les travailleurs a été détruit, accentuant davantage la dépendance économique des classes laborieuses.

X. L'honneur social se fait jour.

Bien que les ouvriers soient livrés sans défense à l'arbitraire du patronat, bien que leurs organisations aient été détruites, la crainte devant les travailleurs continue à dominer les esprits des seigneurs du Troisième Reich. "Par la violence on peut tuer des hommes mais on ne peut pas arracher des idées des coeurs et des cerveaux" ainsi écrivait le Dr. Ley le 15 novembre 1933 dans le journal quotidien du Front allemand du travail. Après l'occupation des sièges syndicaux, après les actes de terreur contre les syndicalistes, restait à résoudre "la question importante et de vaste portée: que faire après le 2 mai 1933 des syndicats et des organisations repris? Car ces groupements réunissaient les adversaires les plus courageux, les plus fanatiques et les plus acharnés des nationaux-socialistes." Une interdiction des syndicats aurait été dangereuse "car rien dans un Etat n'est plus dangereux que des hommes déracinés que l'on prive de leurs organisations de protection... De pareils hommes deviennent indubitablement la victime d'instigateurs sans scrupules

et de la sorte un foyer constant de perturbations...." Le Front allemand du travail a été fondé pour écarter ces instigateurs sans scrupules. Il avait pour but de détourner les regards de l'homme producteur, de ces revendications matérielles: contrats, salaires, dividendes et toutes les vieilles conceptions syndicalistes, vers des buts plus élevés, vers la foi et la confiance". (Ces passages ont été empruntés audit article du Dr. Ley qui a été reproduit dans le recueil de discours de cet orateur, intitulé "Durchbruch der sozialen Ehre"(l'Honneur social se fait jour).)

Pour commencer, les Nazis eux-mêmes n'osaient rien dévoiler à leurs propres partisans de leurs visées de désorganisation et désorientation des masses ouvrières. Les chefs des cellules d'entreprise croyaient que le Front du travail devait constituer un puissant syndicat unique qui conquerrait pour les ouvriers leur place dans le Troisième Reich. Les organisations ouvrières mises au pas furent groupées en la "Fédération unifiée des ouvriers allemands" et les employés en la "Fédération unifiée des employés allemands". Le 10 mai 1933 Hitler accepta le patronage du Front allemand du travail.

Le capitalisme toutefois qui craignait la naissance d'une aile ouvrière du parti nazi, obligea Hitler, 9 jours plus tard, déjà, à éliminer le Front allemand du travail comme organe représentant les intérêts des travailleurs et à sa transformation en un groupement de propagande. En même temps, l'organisation des cellules d'entreprise, N.S.B.O., devait être dépossédée de ses pouvoirs.

Le Front allemand du travail chercha à s'acquitter de sa tâche en propageant l'institution d'un Etat corporatif. Il réclama que dans le cadre de son organisme les questions économiques et sociales soient réglées d'une manière corporative autonome et invita naïvement les employeurs à dissoudre leurs propres associations et à réaliser la communauté populaire en rejoignant le Front du travail. Les employeurs déclinèrent cette invitation; ils tenaient à la reconnaissance de leur propre organisation, et demandaient en échange de n'importe quelle concession que soit réalisé l'accord du 19 mai et que le Front du travail renonce à toute activité syndicale ou militaire. Il y avait en effet dans les bureaux de l'organisation des employés d'anciens permanents des organisations conservatrices qui se révoltaient contre une capitulation devant le patronat. Il y eut des incidents dramatiques; finalement les employeurs réussirent à imposer le congédiement des récalcitrants. Les armateurs avaient montré en éloignant par la force le chef de l'organisation des officiers de la marine marchande, le capitaine Freyer, jusqu'où allait leur pouvoir. Ce n'est qu'après que le Dr. Ley eut été forcé à plaquer son nom sous un manifeste qui constatait que "le Front allemand du travail n'est pas l'endroit où doivent être tranchées les questions matérielles de la vie de travail quotidienne" (le 27 novembre 1933) que des employeurs influents se déclarèrent prêts à s'affilier au Front du travail. Toutefois le Dr. Ley dut renoncer à son Front du travail "corporatif", basé sur trois piliers. Il fallait qu'il renonce à la création, à côté de la "Fédération des ouvriers et de la Fédération des employés, à une troisième "Fédération, celle des employeurs. La dissolution des organisations ouvrières et d'employés issus des syndicats libres mis au pas fut préparée et le Front du travail fut transformé en un groupement d'organisations nationales composées de "communautés d'entreprise" dirigées par l'employeur.

Ce succès ne suffisait pas encore aux employeurs. Ils réussirent à obtenir la reconnaissance officielle en février 1934 de leur organisation qui, malgré tous les ordres de dissolution, avait continué à exister. En outre, toutes les fonctions dirigeantes du Front du travail, de la direction suprême jusqu'au groupement local, étaient remplies par un représentant patronal, soit comme titulaire soit comme suppléant. Alors seulement d'importants groupes d'employeurs s'affilièrent au Front du travail, tout en conservant comme par le passé leur organisation patronale indépendante. Une opposition acharnée se fit valoir au sein du Front du travail contre le fait que les employeurs détenaient les fonctions principales et qu'en même temps ils possédaient par le maintien de leur propre groupement, encore un contre-poids contre des décisions éventuelles du Front du travail qui les prendraient au dépourvu. Le Front du travail exigeait une certaine influence sur les groupements patronaux. Seulement après les assassinats de la nuit du 30 juin 1934, l'élan de la vieille garde du parti nazi était définitivement brisé et la bureaucratie s'appliquait à saper systématiquement le Front du travail. Depuis le 1er mai 1934 (date de l'entrée en vigueur de la loi sur la réglementation du travail national), les employeurs étaient devenus les maîtres incont-

dans leurs entreprises; il dépendait de leur bon gré que le Front du travail puisse ou non recruter des adhérents parmi leurs salariés. Ils ne menaient plus de négociations, mais voulaient simplement assujettir le Front du travail. La bureaucratie du Front du travail qui tremblait constamment devant la découverte de nouveaux cas de corruption était impuissante. Pendant que (en mars 1935) le Dr. Ley faisait un voyage vers l'île de Madère, les ministres de l'Economie nationale et du Travail, le Dr. Schacht et l'industriel Seldte, dictèrent un "accord" qui privait le Front du travail de ses dernières possibilités d'exercer de l'influence dans le domaine économique: le bureau central des associations des employeurs fut chargé de la direction de la politique économique du Front du travail. L'organisation des employeurs fait à présent partie du Front du travail comme membre corporatif et en détient--désormais avec l'approbation expresse d'Hitler-- tous les postes importants. Dans l'organisation des employeurs par contre, aucun représentant du Front du travail n'a été désigné. Le dernier espoir du Dr. Ley, que dans un an il n'y aurait plus aucune différence entre l'organisation patronale et le Front du travail, a été graduellement détruit, le 4 septembre 1935 par le Dr Schacht: "Les choses en restent là que l'organisation de l'économie industrielle (l'organisation des employeurs) est une organisation autonome formant en elle-même un tout". Il ne saurait être question d'une incorporation au sein du Front allemand du travail.

Au printemps 1935, furent constituées des "Commissions du travail" composées pour la moitié de représentants patronaux et pour la moitié de représentants du personnel. Ces commissions s'occupent de questions sociales d'industries déterminées, pour commencer dans les différentes régions économiques séparément. Les secrétaires du Front du travail n'ont pas le droit de participer à leurs travaux mais l'employeur peut faire figurer son assistant comme représentant du personnel. Par un simple groupement organique ces commissions peuvent à tout moment être réunies en une organisation concurrente ou rivale du Front du travail. Tandis que le Front du travail doit s'abstenir de toute activité dans le domaine social, ces commissions du travail s'occupent légalement de questions d'ordre social. La toute-puissance des employeurs et la compétence des Commissaires au travail ne se trouvent guère limitées par l'existence de ces commissions, mais le Front du travail n'en est devenu que plus superflu. Il n'a aucune influence sur l'établissement des salaires et conditions de travail; il ne sert de secours qu'après un rigoureux examen concernant l'indigence du demandeur; il n'a aujourd'hui pour ainsi dire plus aucune signification si ce n'est celle d'une institution pour contrôler et influencer les ouvriers dans les entreprises, cela principalement au moyen de son "agence de voyages", la société récréative "Kraft durch Freude".

Cette "agence de voyages" a été constituée le 27 novembre 1933, le jour même où le Front du travail dut ouvertement reconnaître qu'il n'était pas un organe pour sauvegarder les intérêts des travailleurs, mais simplement une institution de propagande du parti nazi, le jour même où commença la dissolution des organisations syndicales mises au pas. Le Dr. Ley a sincèrement exposé lors de la fondation de cette organisation les motifs de sa création: la crainte devant le réveil des travailleurs allemands. "Cette organisation est destinée à éloigner l'ennui. L'ennui donne naissance à des idées et pensées stupides, méchantes, voire criminelles....rien n'est plus dangereux pour l'Etat". La dictature n'a pas confiance dans les permanents du Front du travail, c'est pourquoi l'ensemble de l'organisation relève du contrôle des employeurs. L'organisation "Kraft durch Freude" est une partie du Front allemand du travail. Les membres de celui-ci y sont affiliés par corporations. "Kraft durch Freude" est devenue la raison d'être du Front du travail et dissimule quelque peu le fait que cet énorme appareil fonctionne à vide.

Durant un certain temps les voyages étaient très recherchés; ils sont relativement bon marché, vu que la Reichsbahn doit accorder des réductions spéciales à tel point que le prix du transport reste au-dessous du prix coûtant. Les hôtels et pensions ont été obligés de loger à perte les hôtes de "Kraft durch Freude". Quelques privilégiés reçoivent encore des indemnités de voyage. Les employeurs versaient des subventions élevées dans les caisses de l'agence de voyages et les caisses d'assurance-maladie et municipalités payaient de leur côté des sommes élevées. En été 1935 on interdit aux caisses d'assurance-maladie et aux municipalités de payer des subventions à la société récréative. Depuis cette époque le pourcentage des ouvriers qui participent aux voyages a considérablement baissé; ceux qui prennent part aux voyages de congé sont surtout à présent des familles des classes

moyennes et des fonctionnaires. Le Front du travail réclame à présent que les employeurs versent une partie du salaire à un compte obligatoire d'économie de congé, afin qu'à l'avenir il y ait assez de participants aux voyages organisés par Kraft durch Freude. Le Dr. Ley est allé jusqu'à demander sérieusement, en la présence d'Hitler, qu'à l'avenir un congé soit seulement accordé lorsque ce congé sera utilisé pour un des voyages organisés par son agence de voyages. Les employeurs n'auront certes pas d'objections contre ce système.

Ainsi le congé annuel des travailleurs se trouverait menacé, Ne reste-t-il pas toutefois aux classes laborieuses les jugements sur l'honneur social comme "arme terrible" du national-socialisme contre les employeurs? Les nazis n'ont point proféré la menace: gare à l'employeur qui porterait atteinte à l'honneur social de ses ouvriers ou employés? On l'éloignerait de son entreprise sans aucun égard; les tribunaux de l'honneur social lui interdiraient de continuer à agir comme chef d'entreprise (Engel, le fondateur de la N.S.B.O.) Depuis le 1er mai 1934, la nouvelle conception de l'honneur est en vigueur; elle place les salariés "quant à leur honneur social sur le même plan que les employeurs" qui peuvent trancher comme bon leur semble toutes les questions relatives à l'entreprise. Le 1er octobre 1934 ces "tribunaux d'honneur" ont commencé leur activité. Ils protégeaient cependant l'honneur social des employeurs et non pas celui des ouvriers. La majorité des plaintes portées devant le tribunal par les ouvriers s'en allaient dans la corbeille à papier et le président du tribunal d'honneur de Berlin indiquait (le 18 décembre 1935) qu'il avait été saisi de demandes innombrables, mais que dans 36 cas seulement le tribunal était intervenu. Pour les autres tribunaux la situation est sensiblement la même. Le bluff de l'honneur social cessa rapidement d'inspirer de la peur au patronat qui constata bientôt qu'on ne l'inquiétait guère. Lorsque, avec cela, il fut spécifié ouvertement qu'un employeur privé du droit de diriger une entreprise continue à en être économiquement le chef incontesté et qu'on le privait seulement de la direction du personnel, qu'en outre cet employeur "anti-social" peut lui-même désigner le chef du personnel qui observe scrupuleusement jusque dans les moindres détails les instructions de l'employeur "anti-social", la procédure de l'honneur social était devenue, comme toutes les promesses du programme nazi, comme toutes les promesses du Front du travail: "un chiffon de papier".

XI. Serfs nés

Voici quelle est la doctrine raciste du national-socialisme: "Il y a en grands traits, d'une part les serfs nés incapables de diriger leur vie de manière indépendante, qui ont besoin de direction jusque dans les moindres détails, qui avec cela ne peuvent pas se passer du fouet aux moments voulus... et d'autre part des lignées qui ont pendant des siècles été élevées dans la liberté sociale."

"Souvent, dans le cas de différences marquées de race, la seule issue à laquelle on puisse s'arrêter c'est que la race supérieure contraigne l'autre à des services qu'elle ne rend pas de son plein gré.... Si l'esclavage nous semble la forme la plus caractéristique de domination, il ne faut néanmoins pas perdre de vue qu'un résultat analogue peut être atteint avec d'autres moyens, moins visibles; souvent une forte pression économique pourra suffire"....

Et voici quelle en est la conséquence:

En principe l'employeur est aujourd'hui, en vertu de sa position de patron libéré de tous liens et de toutes entraves gênantes, le chef "né" de l'entreprise, vis-à-vis de son personnel.

Les deux premiers alinéas cités ci-dessus, ont été empruntés à un écrit* paru en Allemagne en août 1935 sur les théories racistes et le salariat, écrit qui porte la mention: "Aucune objection n'existe de la part du parti national-socialiste contre la publication du présent écrit". Le troisième alinéa a été reproduit du commentaire officiel à la loi sur l'ordonnance du travail national, cette ratification légale de l'esclavage dans l'entreprise.

La loi sur l'ordonnance du travail caractérise les salariés comme les "serfs nés" qu'elle assujettit à la toute-puissance de l'employeur créé "maître né".

La résistance contre l'employeur est par conséquent qualifiée de délit contre la doctrine raciste, de rébellion vide de sens de "l'homme inférieur" contre "sang supérieur". "Nos grands employeurs

*) Karl Valentin Müller "Der Aufstieg des Arbeiters durch Rasse und Meisterschaft" Munich 1935.

ont réussi, grâce à leurs capacités, à se placer en tête de ligne et en vertu de cette sélection qui atteste de la race supérieure, ils ont droit à la direction". (Adolf Hitler, le 22 mai 1930 à Otto Strasser). Avec une logique inaccoutumée, les Nazis ont suivi cette idée. La propagande bruyante disant que leurs "frères de sang en sarrot" leur étaient plus proches que le capitaliste "d'une autre race" semble toutefois être en contradiction avec elle. Seulement la réalité du Troisième Reich démontre chaque jour à nouveau le caractère de classe de la doctrine raciste. Les employeurs "non-aryens" qui selon les conceptions nationales-socialistes sont pourtant de race "inférieure" à n'importe quel ouvrier "aryen" ont été proclamés par la loi sur l'ordonnance du travail comme "chefs nés... libérés de tous liens et de toutes entraves gênantes". Le compte en banque améliore la race!

Le mythe des races ne sert pas seulement à confirmer la toute-puissance de l'employeur; il sert aussi à consolider la position des hobereaux. Sur trois millions de familles paysannes 800.000 ont reçu la nouvelle "noblesse du sang et du terroir" et sont devenus des propriétaires de fermes héréditaires dont le bien ne peut pas être partagé par les héritiers. Le choix toutefois de propriétaires de ces domaines n'a pas été fait selon des critères biologiques, mais uniquement selon la grandeur du bien! Des hobereaux dégénérés ont été de la sorte anoblis; de petits paysans et ouvriers agricoles sont devenus des "serfs nés". On est allé jusqu'à priver de leurs droits les frères et soeurs des propriétaires héréditaires.

Les ouvriers agricoles, assujettis à des lois d'exception, ont été livrés à l'arbitraire de la "noblesse paysanne". Les Nazis eux-mêmes cependant n'osent pas aller jusqu'à parler de "différences racistes accentuées" entre ouvriers agricoles et gros paysans, voire entre les héritiers de domaines indivisibles et leurs frères et soeurs. Néanmoins, l'avalissement du prolétariat de la terre a été poursuivi de manière conséquente: en automne 1935 les ouvriers agricoles et forestiers étaient éliminés de l'assurance-chômage et les municipalités rurales, administrées uniquement par les gros paysans et les propriétaires fonciers, après l'exclusion des ouvriers, refusaient des secours aux sans-travail. En même temps les travaux de l'Aide agricole effectués à raison d'un simple argent de poche, commençaient à faire sentir leurs effets. Les salaires des ouvriers agricoles avilis--comme le déclara lui-même le Statthalter du Mecklembourg--"jusqu'au dessous de la limite de l'assurance-chômage" furent déprimés encore davantage. Des mesures furent prises pour empêcher la désertion des campagnes: le 10 février 1934 les municipalités "en détresse" furent autorisées à ne plus payer aux chômeurs nouvellement arrivés que "le strict nécessaire à l'existence", ce qui signifie, selon la terminologie du Troisième Reich, environ la moitié de la somme dont doivent péniblement se tirer d'affaire les chômeurs originaires de l'endroit. Par cette mesure, les sans-travail notamment les ouvriers agricoles, étaient pratiquement privés de toute liberté de mouvement. Depuis le 18 mai 1934, le président du plus petit bureau de placement peut exiger que tous les ouvriers et employés de l'agriculture, occupés dans l'industrie, le commerce, l'artisanat, les transports, ou dans un ménage, soient congédiés de cet emploi afin "de satisfaire au besoin de main-d'oeuvre agricole". Or, il suffit d'avoir été employé pendant un total de 52 semaines, à partir du 15 mai 1931, dans une entreprise agricole, pour être considéré comme ouvrier ou employé agricole. En même temps on a promulgué une interdiction d'embauchage pour tous les ouvriers agricoles; la plupart des professions non agricoles (bâtiment, entretien de la voie aux chemins de fer, métallurgie, mines etc.) leur sont à présent fermées. De la sorte ils sont livrés sans défense au bon vouloir des propriétaires terriens et des riches paysans. Ils ne sont pas les seuls. Par l'introduction du système des fermes héréditaires, c'est dorénavant en Allemagne le fils aîné qui hérite d'une ferme sans qu'il ait besoin de verser à ses frères et soeurs toute leur part. Une fois adultes, ils ne peuvent plus compter sur rien. D'après l'opinion même du chef de la section de colonisation intérieure du ministère de l'Alimentation, "une partie des fils cadets des familles paysannes devront partir pour la ville afin d'y trouver un gagne-pain". A présent la jeunesse campagnarde prolétarisée par le Troisième Reich se voit échoir le même sort que les ouvriers de l'agriculture. Tout le prolétariat agricole d'Allemagne est refoulé dans la dépendance féodale contre laquelle les paysans se sont dressés dans de nombreuses jacqueries et dont ils n'ont été libérés qu'il y a un siècle.

L'exemple des Juifs et autres "non-aryens" apprendra à ceux qui ont été refoulés dans le servage, de quelles brutalités est capable le nazisme contre quiconque ose se dresser contre l'asservissement.

La dictature considère comme non aryens tous ceux dont ne fût-ce qu'un seul des grands-parents n'est pas "de sang allemand ou d'un sang apparenté". L'existence économique est rendue impossible aux non-aryens, ils sont isolés culturellement, honnis moralement et persécutés et maltraités. Au printemps 1933 tous les fonctionnaires, employés et ouvriers non-aryens ont été congédiés des administrations publiques et, sous la pression des Nazis, cet exemple fut bientôt suivi par un grand nombre d'entreprises privées. Les fonctionnaires et employés supérieurs étaient cependant épargnés; s'ils n'étaient pas des Aryens ils n'étaient pas non plus des "serfs nés". La Reichsbahn par exemple qui dès 1933 congédia scrupuleusement chaque ouvrier de la voie n'étant pas de "race pure" ou ayant épousé une femme "non aryenne", laissa jusqu'en septembre 1935 des services importants sous la direction de Juifs pur sang. Même le service du personnel dont émanaient les instructions concernant le licenciement de syndicalistes et des agents n'étant pas de race pure et qui contrôlait le front du travail, relevait d'un Juif.

Suivant le recensement du 16 juin 1935, il y avait en Allemagne 100.000 ouvriers et employés de religion juive et au moins 150.000 autres non-aryens ou personnes ayant épousé quelqu'un de non aryen. Ce quart de million d'êtres est systématiquement privé par les Nazis de toute possibilité de travail. Le "front allemand du travail" oblige toutes les entreprises publiques à insérer dans le règlement d'entreprise une clause disant que seront seuls employés les membres du Front du travail. Or, vu que cet organisme exclut tous les "ennemis de l'Etat" et n'accepte pas dans ses rangs de "Juifs", ces catégories voient resserrer de plus en plus leurs possibilités d'occupation. Les entreprises qui occupent ne fût-ce qu'un seul employé ou ouvrier non-aryen sont menacées d'une mise à l'index: les pouvoirs publics interdisent à leurs fonctionnaires et autres salariés de faire des achats dans des affaires juives et en cas de commandes, ils posent comme condition que l'entreprise à qui la demande est passée, délivre pour son propriétaire, aussi bien que pour ses salariés, le certificat d'origine aryenne. Le traitement spécial fait au début aux anciens combattants a été abrogé après la mort du président Hindenburg, par le ministre de l'Intérieur, embusqué pendant toute la guerre en sa qualité de fonctionnaire. Toutefois, malgré les persécutions des Juifs, le régime nazi souligne toujours qu'il respecte les banquiers et industriels et les directeurs et rentiers comme "race de dominateurs", même lorsque leur sang n'est pas apparenté au sang allemand. "La même dictature qui persécute brutalement les ouvriers, employés et petits commerçants non-aryens, collabore avec la haute finance juive et épargne les gros industriels juifs. Ce n'est que sous la pression de la crise économique accentuée que des industriels juifs ont été contraints de vendre leurs entreprises, du fait que l'Etat passait de préférence ses commandes à des entreprises non juives. Il y eut alors un nouveau mouvement de concentration d'entreprises. Le "Völkischer Beobachter" du 23 octobre 1935 écrivait: "Les premiers qui entrent en ligne de compte pour le rachat (d'entreprises) sont les grosses sociétés et les consortiums". L'action contre les capitalistes juifs n'a comme conséquence qu'une consolidation du pouvoir des capitalistes aryens (les juifs blancs), qu'un renforcement des consortiums et trusts et un chômage accru. Les Nazis eux-mêmes doivent reconnaître que tout ce qu'ils feront, ce sera de remplacer "les Juifs noirs par des blancs". "Les Juifs blancs (les capitalistes aryens, Réd.) sont pires que les noirs; le noir on le connaît, tandis que le blanc fait montre d'être national-socialiste" (Völkischer Beobachter, 23 novembre 1935). La conséquence d'une pareille déclaration serait de renoncer à la démagogie antisémite et signifierait une socialisation. La direction nazie toutefois ne veut pas tirer ces conséquences; elle a besoin du mythe raciste pour justifier sa politique impérialiste et pour excuser l'atteinte portée au droit de 1,5 million de non-aryens, dans le but d'intimider 30 millions d'ouvriers, d'employés et de paysans.

Tel est le sort des "serfs" dans le Troisième Reich. Les syndicats ont été détruits, leur fortune a été volée, les ouvriers sont sans défense. Les puissantes organisations patronales dominent le Troisième Reich avec la clique des Führer nazis. Dans l'entreprise, c'est l'employeur qui dicte sa volonté; dans le local du poinçonnage, le fonctionnaire mis au pas commande; les ouvriers, les chômeurs sont privés de tous leurs droits et doivent mendier pour obtenir une aumône, là où autrefois ils pouvaient exiger un secours.

Les bénéficiaires des employeurs augmentent, se doublent, se triplent; les revenus des travailleurs baissent et de larges couches de la population gagnent moins que ne touchait un chômeur dans la période de la démocratie capitaliste. Avec cela les prix ne font que monter.

Il y a pénurie de logements; d'innombrables personnes sont forcées à vivre ensemble dans des immeubles-casernes, dans des taudis, voire dans des wagons de chemin de fer, mais on construit d'immenses palais pour les bonzes bruns et des fabriques de gaz asphyxiants en vue de la prochaine guerre. Il y a dizette de vivres; au lieu d'importer des graisses et des viandes, on importe des minerais pour faire des canons et des plaques de blindage. Les masses se privent, mais aucune famille aisée n'a besoin de resserrer son train de vie.

Les jeunes travailleurs sont privés de leurs droits; les moins-de-25-ans ne peuvent trouver que du travail forcé, mais on les dresse militairement pour les visées de guerre des dominateurs. Les femmes ne sont plus considérées par le régime que comme des "machines à accoucher", comme des mères de soldats futurs, comme des mères de mères futures. Le travail des femmes est mal vu; les salaires féminins sont déprimés, car "au fond" la place des femmes est au foyer.

Les ouvriers agricoles et petits paysans sont expulsés des villes et redeviennent des serfs des hobercaux. Les chômeurs sont employés pour le travail forcé, pour construire des autoroutes et des aéroports, nécessaires à la guerre. Leurs allocations ont été avilies; ils n'ont plus la possibilité de se mouvoir librement et sont devenus un instrument entre les mains de la bureaucratie.

Les mutuelles ouvrières ont été anéanties. Les coopératives de consommation ont été détruites; les caisses de secours des syndicats ont été volées et les caisses de secours indépendantes ont été dissoutes. Les dépôts des épargnants ont été confisqués afin de payer les industriels de l'armement. Les ouvriers ont vu s'enlever leurs points d'appui économiques et ils sont forcés de s'incliner sans aucune restriction devant la volonté patronale. Le secours-maladie a été avili et les misérables rentes des invalides ont été diminuées encore; il ne leur reste qu'à aller mendier auprès des chefs de l'économie, les employeurs. On ne peut plus dire que ce que les "maîtres" permettent, on ne peut plus imprimer que ce que les "maîtres" approuvent; il n'y a plus de liberté de pensée et chaque récalcitrant est menacé d'être ravalé au rang des parias, les Juifs et les ennemis de l'Etat.

Des dizaines de mille d'ouvriers ont été enfermés dans des camps de concentration, jetés en prison, martyrisés, assassinés. Aucun gros industriel toutefois, aucun grand banquier n'a été privé de ses biens, aucun n'a été arrêté, on n'a touché un cheveu à aucun d'entre eux. Le grand capitalisme du Troisième Reich a tout gagné; les ouvriers allemands n'ont plus rien à perdre que leurs chaînes.

XII. La résistance des ouvriers.

Aux organisations syndicales libres, les Nazis ont substitué des organisations imposées dont le but réel est de les désorganiser et d'empêcher toute union véritable. Des associations s'étendant au-delà d'une seule entreprise furent réprimées, les organisations d'éducation ouvrière furent détruites et les partis ouvriers interdits. Il n'était pas possible toutefois de dissoudre l'entreprise même au sein de laquelle le processus de la production réunit quotidiennement des travailleurs; c'est pourquoi l'entreprise est la base organique des travailleurs qui tiennent bon sous le coup des dictateurs. Seulement l'organisation ne surgit des entreprises que lorsqu'une solidarité sincère unit les camarades. Les Nazis le savent; c'est pourquoi ils cherchent à détourner et à briser l'esprit de solidarité prolétarienne. A la base du Front du travail se trouve la communauté d'entreprise dans laquelle l'ensemble du personnel d'une entreprise se trouve groupé sous la direction de l'employeur ou du chef d'entreprise. La "communion dans l'entreprise" avec l'employeur est destinée à détourner les travailleurs de la défense de leurs intérêts propres. Le "jaune" devait remplacer le "rouge". Toutefois, les travailleurs allemands ne sont pas devenus "jaunes".

Les Nazis tâchent par conséquent d'enrayer les mouvements collectifs en créant des divergences entre les conditions de travail et de salaires. Les contrats d'entreprise permettent des divergences d'une entreprise à l'autre et entravent la naissance d'un mouvement s'étendant à plusieurs entreprises. Les Nazis cependant vont plus loin: les contrats collectifs réglant les conditions de travail et de salaires pour une catégorie ouvrière sont remplacés par des contrats séparés. Les tarifs pour travaux à la tâche sont devenus "une méthode

indigne de pourchasser les travailleurs" (manifeste du Dr. Ley pour le 1er mai 1935) et ils ont servi à déclencher une concurrence acharnée entre les ouvriers. On a recours à tous les moyens imaginables pour briser la solidarité, pour prévenir une résistance collective et l'émietter en des résistances individuelles qui peuvent plus facilement être réprimées. A l'heure actuelle un travailleur doit individuellement faire des démarches s'il veut améliorer sa situation. Ceci permet d'opposer les ouvriers les uns aux autres et de remplacer, comme il y a 80 ans, la solidarité syndicale par une lutte de tous contre tous.

L'anéantissement des syndicats n'en a cependant pas détruit l'esprit. Dans d'innombrables entreprises les ouvriers se sont retrouvés et se retrouvent pour écarter d'un commun accord des avilissements qui les menacent; se concerter pour arracher des améliorations ou pour écarter des avilissements équivalant dans le Troisième Reich à "une attitude hostile à l'Etat" passible d'une révocation sans préavis et de peine de prison. C'est pourquoi la plupart du temps les ouvriers s'entendent pour commencer simultanément des démarches individuelles. A côté de cela cependant, ils ont recours de plus en plus à des méthodes de "travail selon les règlements". Ces mouvements sont cependant restés limités à des entreprises séparées. Lorsque toutefois, avec l'extension du système des oboles, on réclama dans toutes les entreprises de nouveaux impôts sous la forme de versements "facultatifs", une résistance plus large se fit sentir. Pour commencer les travailleurs refusèrent de contribuer au Secours d'hiver. Une résistance ouverte ne fut risquée que par quelques services de grandes sociétés ou bien par le personnel de petites entreprises où l'ancien lien syndical était encore intact. Encore ces mouvements se limitaient-ils à la légalité. Ces quelques mouvements de résistance -- il y en a eu dans le Reich entier -- ont suffi pour intimider les Nazis qui jusqu'à présent n'ont pas osé imposer dans toutes les entreprises la perception du versement prescrit au profit du secours d'hiver.

Cette fois encore les effets de la politique d'isolement se sont fait sentir. Les mouvements de résistance mentionnés plus haut n'ont été connus que de peu de gens en dehors des entreprises où ils se sont produits. Dans presque chaque entreprise les travailleurs croyaient qu'ils étaient seuls à résister, et que tous les autres salariés s'inclinaient sans protester. Partout où les ouvriers furent renseignés sur des mouvements de résistance menés avec succès ailleurs, des actions similaires ont été déclenchées.

La résistance contre les retenues fut revêtue d'un caractère de légalité. Hitler et ses assistants bavards, n'avaient-ils pas déclaré qu'ils n'admettraient pas de réductions des salaires? Dans bien des entreprises, les ouvriers se réclamaient de ces déclarations; dans d'autres ils démontraient, avec les chiffres qu'ils avaient eux-mêmes, surtout à la suite du renchérissement de la vie, causé par les mesures du gouvernement, besoin de secours. Les Nazis pouvaient difficilement renier leurs propres déclarations. La plupart du temps, ils cédaient, exigeant cependant la promesse qu'en dehors de la fabrique, on ne parlerait pas du succès remporté.

Les premières actions collectives qui se passèrent du manteau de la légalité, nous sont annoncées des baraquements des travaux de secours. Les chômeurs de toutes professions qui devaient dans des conditions misérables travailler aux autoroutes et installations militaires demandèrent des améliorations. Ils ne se souciaient pas des interdictions; ils se fichaient des menaces des chefs du campement: pour eux la situation ne pouvait pas empirer. Des hommes de confiance étaient désignés pour mener des négociations en leur nom. Dans un nombre de campements où les employeurs se montraient intransigeants, il y eut de véritables grèves. Dans ces cas, la Gestapo était priée d'intervenir; elle procédait à des arrestations, mais les conditions de logement étaient améliorées et des indemnités de déplacement étaient consenties.

Dans le courant de la Bataille du travail, les Nazis introduisirent dans beaucoup d'entreprises le chômage partiel sur une telle échelle que souvent le revenu des travailleurs était inférieur aux taux de l'assurance-chômage. Vu l'augmentation incessante des prix, les ouvriers et ouvrières se trouvaient dans une gêne terrible et dans beaucoup de fabriques et bien des mines il y eut des grèves, proprement dites. Dans la Ruhr, certains mineurs refusèrent de descendre dans le puits disant qu'à cause des nombreux jours de chômage forcé ils étaient sous-alimentés au point de compromettre la sécurité dans la mine. Ici aussi, la Gestapo procéda à de nombreuses arrestations mais finalement les mineurs obtinrent une limitation des jours de chômage et

un crédit de 10 millions pour payer leurs dettes. Lorsque toutefois ces mouvements de résistance rejaillirent sur l'industrie et que des ouvriers du textile refusèrent de rentrer à la maison avec un salaire pour une semaine de 24 heures, les Nazis réagirent brutalement. Par milliers les ouvriers et ouvrières furent arrêtés, par centaines on les traîna devant les tribunaux spéciaux. Si ces derniers temps la presse allemande parle quotidiennement de procès-monstres, on peut se faire une idée de l'ampleur des mouvements de résistance dans l'industrie et dans les transports.

Les mailles étroites de la Gestapo s'étendent sur le Reich entier; ses agents surveillent le travail, perquisitionnent les demeures, écoutent les conversations, ouvrent des lettres et espionnent les suspects. Néanmoins les ouvriers résistent. Au printemps 1934, lors des élections des "conseils de confiance", les ouvriers ont manifesté leur opposition contre la réaction nationale-socialiste. Au printemps 1935, ce vote de méfiance fut renouvelé, malgré les arrestations en masse et la menace d'un chômage permanent. Seulement la lutte fut menée de façon isolée, dans chaque fabrique, dans chaque dépôt, dans chaque service. Le nazisme a refoulé les travailleurs à l'époque des interdictions de la liberté d'association; un organe d'Etat d'une puissance inouïe tente de rendre impossible tout regroupement des travailleurs. Les liens entre les travailleurs de différentes usines ont été brisés; les relations même entre les divers services des grandes entreprises ont été rompues et au prix de mille dangers elles doivent péniblement être renouées. Les camarades qui oeuvrent dans des conditions inconcevables à la consolidation des organisations libres illégales, se sont assigné la tâche de vaincre l'isolement, de faire renaître la solidarité entre camarades de travail et de reconstituer enfin, entre les services, entre les usines et entre les villes, les relations qui sont la condition préalable pour une libération du salariat allemand.

Notre point d'honneur.

Deux gestes d'Hitler caractérisent le début et la fin des trois années de dictature nazie.

Au printemps 1933 Hitler a fait relâcher de prison les assassins de Potempa dont la peine de mort avait été commuée par le président Hindenburg en une réclusion à perpétuité. Le réquisitoire du procureur public constatait que les meurtriers avaient "assassiné... voire égorgé de manière barbare" un ouvrier communiste. Ceci n'empêcha point Hitler de leur télégraphier après leur condamnation à mort: "Mes camarades... Je me sens uni à vous en une fidélité inébranlable. Votre libération est pour nous un point d'honneur".

Le 17 décembre 1935 Hitler a fait exécuter le courrier du "secours rouge", Rudolf Claus. Celui-ci avait organisé un mouvement d'assistance à l'intention des familles de détenus politiques et il avait apporté de l'étranger en Allemagne des fonds pour secourir les pires détresses. Le tribunal spécial/du ^{reconnu} ce grand invalide de guerre avait agi par conviction et non pas dans son intérêt personnel, mais il a ajouté: "Les temps où ceux qui avaient commis des délits dits de conviction,* appartiennent à présent définitivement au passé" et il prononça une sentence de mort. Hitler aurait pu grâcier le condamné, mais il s'en est abstenu.* étaient privilégiés

L'homme qui se sent ^{par} des liens de camaraderie, uni à de viles assassins, mais qui laisse froidement mettre à mort des militants politiques désintéressés, règne aujourd'hui dans le Troisième Reich sur la vie et sur la mort de 66 millions d'êtres. Il règne aussi sur la guerre et sur la paix; il menace l'Europe, il menace le monde.

Avec une hâte fébrile, le Troisième Reich se prépare à la guerre. Les usines de gaz asphyxiants fonctionnent à trois équipes; les fabriques d'avions travaillent jour et nuit; toute l'Allemagne est devenue une immense caserne. Dans les pays limitrophes et dans les pays dont l'Allemagne importe ses matières premières, bref dans presque tous les pays du monde, les marks coulent à pleines mains appuyant des organisations fascistes et national-socialistes, corrompant la presse, cherchant à gagner des alliés en vue des conflits envisagés et à affaiblir l'adversaire futur. Quant aux méthodes qu'emploiera le Troisième Reich pour faire la guerre, les moyens dont il use dans la guerre civile contre ses citoyens, les procédés

auxquels il a recours dans les chambres de torture et les camps de concentration, la manière dont les Nazis martyrisent leurs propres compatriotes, nous les démontrent à souhait. Avec une brutalité incroyable, la dictature nationale-socialiste s'acharne contre chaque adversaire et combat la résistance qui se dessine de la part des travailleurs, le Front pour une libre Allemagne qui est en train de se constituer. Ses alliés et mercenaires dans les autres pays ont pour tâche de décharger moralement ce régime de terreur et de l'appuyer en faisant peser leur menace sur les organisations ouvrière de leur pays. La lutte des organisations ouvrières de tous les pays contre les groupements fascistes de chez eux, pour la liberté et le progrès du monde du travail, est par conséquent un combat côte à côte avec les frères inconnus du Troisième Reich dont la vie est sans cesse menacée.

Appuyer cette lutte de toutes nos forces, voilà notre point d'honneur à nous!

Les chemins de fer de l'Etat italien en régie fasciste. (I.T.F.) Fin 1922, les chemins de fer de l'Etat italien ont passé sous la domination fasciste. A cette époque, la direction fut remplacée par un Commissariat général. Cette situation provisoire dura jusqu'en 1934, lorsqu'il fut institué un ministère des Communications dont devaient relever les chemins de fer. En mai 1924, les chemins de fer furent placés sous l'autorité d'un directeur général et d'un Conseil d'administration. Ce Conseil d'administration présidé d'office par le ministre des Communications, est composé de 10 membres dont le directeur général; il comprend en outre deux représentants du personnel, trois fonctionnaires représentant d'autres ministères et quatre représentants des usagers.

Il faut reconnaître que lors de l'avènement du fascisme la situation des chemins de fer de l'Etat italien était précaire---sort qu'ils partageaient avec beaucoup d'autres entreprises ferroviaires. Un aperçu des méthodes pratiquées par les fascistes ne saurait néanmoins pas manquer d'intérêt, car les difficultés existantes étaient précisément de nature à permettre aux fascistes de montrer ce qu'ils valent.

Le réseau ferré de l'Etat italien mesure un peu plus de 15.700 km. L'effectif du personnel qui était en 1914 de 147.882 unités augmenta lentement d'abord et après 1918 par bonds jusqu'à 240.915 au début de 1921, pour reculer ensuite jusqu'à 171.716 en 1924. Après une légère augmentation en 1925, l'effectif fléchit de nouveau sans discontinuer jusqu'à baisser en 1934 au chiffre de 132.000 soit au-dessous du niveau d'avant-guerre, baisse qui est de 45% en comparaison avec l'année de pointe.

Avant la guerre des recettes totalisant 620.090.000 liras par an avaient comme contre-partie des dépenses d'un total de 641.004.000. Pendant la guerre et dans les premières années de l'après-guerre, les deux chapitres accusent une hausse marquée. Pour l'exercice 1921/1922 les recettes et les dépenses atteignent des chiffres de respectivement 3.216.896.000 et 4.648.659.000 liras. Cette année marque aussi la disproportion la plus accentuée entre les recettes et les dépenses, les dernières dépassant les premières de 1.431.764.000. Ensuite les recettes se mettent à augmenter jusqu'à atteindre en 1926/1927 le chiffre de 5.093.355.000 liras. Les dépenses montent naturellement de leur côté, mais au moyen de compressions radicales on réussit pour l'exercice 1924/1925 à rétablir l'équilibre. Il ne put être maintenu, les dépenses continuant à suivre un mouvement de hausse. A partir de l'exercice 1928/1929 leur chiffre dépasse de nouveau celui des recettes et il semble continuer à en être ainsi, encore que les chiffres totaux marquent un fléchissement. Pour le dernier exercice 1933/1934, le déficit s'élève à 80 millions.

Quant au trafic, il a marqué une certaine stabilité après la guerre et n'a accusé une baisse que les dernières années.

Les chiffres ci-dessus cités font bien ressortir que des mesures d'économie radicales ont été pratiquées sous la direction fasciste. Ce n'était certes pas sans motif, mais en Italie de même que dans d'autres Etats fascistes, les économies ont surtout été réalisées sur le dos du personnel. Les frais de personnel qui pour l'exercice 1921/1922 s'élevaient à 2,85 milliards de liras, ont diminué, à la suite des compressions des effectifs, des réductions des salaires, de la prolongation des heures de travail et de nombreuses mesures de rationalisation, à 1,83 milliards en 1933/1934, ce qui signifie une baisse d'environ 35 1/2 %. Les dépenses de personnel s'élèvent ainsi pour le moment à environ 38 1/2 des dépenses totales. (Il est facile de se rendre compte de ce que ceci signifie pour le personnel en se rappelant que dans les entreprises de transport, les frais de personnel s'élèvent en général à 70% des dépenses d'exploitation).

Avant le régime fasciste, il avait été possible aux organisations du personnel des chemins de fer d'obtenir l'introduction de la journée de huit heures avec un repos prescrit de 16 heures entre deux journées de service. En 1922/1923 déjà, on s'écarta de cette règle. Nominalelement la journée de 8 heures était maintenue mais on mit en vigueur d'autres normes pour le calcul de la durée du travail. Pour le personnel de la locomotive par exemple, il en résulta une prolongation de la semaine de travail de 6 heures 43 minutes et pour le personnel des trains une prolongation de 5 heures 34 minutes ce qui signifiait pour les deux catégories de personnel en cause une prolongation de la durée du travail de 13% et voulait dire aussi que 6.000 moyenne

agents pouvaient être congédiés. (Nous sommes en train de recueillir des renseignements plus détaillés à ce sujet de même qu'au sujet des primes dont il sera question plus loin. N.d.l.R.) En 1923 on procéda aussi pour les autres catégories du personnel à une "adaptation" de la journée de 8 heures afin d'en retirer un rendement plus effectif. Les périodes de simple présence furent calculées aux deux tiers du service effectif, ce qui rend possible de prolonger les heures de travail jusqu'à 10 heures par jour.

La même année aussi une révision eut lieu des dispositions relatives à l'indemnité de maladie; il en résulta une diminution de 48,2% du nombre de jours de maladie payés par an.

Ainsi que nous l'avons dit, une série de mesures de rationalisation ont été pratiquées. Les règlements de service ont été simplifiés, spécialement pour les services des trains, de la signalisation, des manoeuvres et de la locomotive. Quant aux gares, on a introduit sur des lignes à faible trafic, le système du "dirigeant unique", sous l'autorité duquel sont placées plusieurs gares. A l'aide du téléphone ce dirigeant est en relations avec les chefs de train des trains circulant sur le parcours en question. Ce système de gares combinées est pratiqué sur une longueur de lignes d'un total de 3.500 km. On a dans ce cas recours au système d'affermage de gares à des entrepreneurs privés, le mouvement des trains étant dirigé par le "dirigeant unique". Dans le service de la traction, on a recours dans une certaine mesure au système de la conduite des locomotives par un seul homme. Le gardiennage d'un nombre assez important de passages à niveau a en outre été supprimé. Dans le service de l'entretien de la voie, on a non seulement procédé à une série de mesures de rationalisation, mais l'entretien de certains secteurs a aussi été confié à des entrepreneurs privés. Dans les services administratifs le travail a également été mécanisé sur une vaste échelle. Pour finir l'administration a introduit certains systèmes de primes destinées à stimuler le personnel à pratiquer plus d'économies et à augmenter le rendement. Bien que les dépenses de personnel aient donc été comprimées à l'extrême, l'administration fasciste se plaint encore de ce que les mesures d'économie n'aient pas fait sentir tous leurs effets vu qu'à la suite des compressions et de l'absence de nouveaux engagements, la majorité des agents a déjà atteint une ancienneté assez avancée et touche le salaire correspondant, tandis qu'il n'y en a presque plus qui en soient encore au salaire de début et qu'en outre à la suite des compressions, la somme payée en pensions a monté ces dix dernières années de 80 millions à plus de 500 millions de lires par an.

L'administration ne peut pas non plus autant qu'autrefois se servir de main-d'oeuvre auxiliaire moins rétribuée. L'importance du chiffre des agents auxiliaires a baissé de 25% autrefois à à peine plus de 3% des effectifs totaux.

Quant à la politique des salaires enfin, on constate la même tendance de pratiquer des avilissements; les "mesures d'économie" ont naturellement aussi joué sur ce terrain. Dans le courant de dix ans les fascistes ont imposé pas moins de quatre réductions générales des salaires. La première a été pratiquée en 1923 lors de la mise en vigueur d'une nouvelle échelle de salaires, remplacée en 1925 par une autre qui resta en vigueur jusqu'en 1930 quand on pratiqua une réduction de 12% sur les salaires et traitements de tous les fonctionnaires publics. Le tableau ci-après illustre ces diminutions imposées pour quelques catégories du personnel:

	1923	1925		1930	
	Lires (salaires de début)	Lires	Réduct.	Lires	Réduct.
Mécaniciens	12.300	9.400	23,5%	8.272	12%
Chauffeurs	10.320	7.400	28,25%	6.512	12%
Conducteurs	7.800	6.700	15,38%	5.896	12%
Serre-freins	6.450	6.300	2,32%	5.544	12%
Manoeuvres	6.300	6.300	0%	5.544	12%
Visiteurs	8.700	8.000	8%	7.040	12%
Ouvriers	7.650	6.900	9,8%	6.072	12%
Manoeuvres(femmes)	4.200	4.200	0%	3.696	12%

A la suite d'un décret-loi du 14 avril 1934 ensuite, les salaires supérieurs à 600 lires par mois ont été réduits de 6 à 12%, suivant leur montant, et les indemnités ont été diminuées de 12%, sauf les indemnités de lieu de résidence et de vie chère, pour lesquelles la diminution va de 10 à 50% selon l'importance du lieu de résidence, seules restant à leur ancien taux les indemnités des agents dont le lieu de résidence a plus de 500.000 habitants (Rome, Milan, Naples).

On voit par les chiffres ci-dessus que le personnel moyen et le petit personnel ont été durement atteints. Les fonctionnaires supérieurs s'en sont par contre tirés à meilleur compte; depuis 1923 en effet leurs salaires ont été sensiblement augmentés. On dirait bien qu'il fait partie des principes du fascisme d'avantager les puissants aux frais des misérables!

Le bref aperçu qui précède des mesures d'économie et de rationalisation prises aux chemins de fer de l'Etat italien a été rédigé sur la base des renseignements fournis par les autorités italiennes elles-mêmes dans divers rapports officiels. Il est difficile de se procurer des renseignements plus précis mais lorsqu'on prend en considération la tendance fort naturelle de l'administration de présenter les choses sous le jour le plus favorable et qu'on tient compte en outre du fait que le personnel est privé du droit d'association, on peut se faire une idée de la situation réelle. Les cheminots italiens sont livrés sans aucune défense à l'arbitraire du régime. L'existence de la milice ferroviaire illustre aussi les pratiques fascistes. Cette milice compte pour le moment environ 21.500 membres, recrutés en majorité parmi les cheminots anciens combattants et elle peut être mobilisée en quelques heures. Le noyau stable bien rétribué de cette milice est formé d'un peu plus de 5.000 hommes qui exercent journellement un service de surveillance dans les trains et les gares. On doit au fond considérer la milice comme un corps d'élite appelé à tenir en échec tout mécontentement en dépit de la prétendue tâche de surveillance dont il est officiellement chargé. Un pareil organe exerce évidemment une forte pression morale sur les cheminots car il signifie la présence dans l'entreprise même d'espions au nombre de plus d'un sixième des effectifs du personnel.

Signalons encore pour terminer qu'à la suite des mesures de compression les possibilités d'avancement ont été singulièrement restreintes et qu'en outre la situation actuelle facilite l'épanouissement d'un système de favoritisme avec toutes les conséquences qu'il entraîne.

Disons en résumé que, bien que les cheminots italiens aient été traités--pour des raisons faciles à comprendre--quelque peu mieux que les autres catégories ouvrières, ils ont néanmoins été frappés par une mesure d'avilissement après l'autre, sans parler encore du fait qu'ils ne disposent d'aucune liberté d'association ou de parole.

Si le personnel des chemins de fer est en ce moment, tout comme le reste des travailleurs italiens, sans défense, il n'a cependant pas perdu l'espoir en un avenir meilleur. La foi et l'idéal continuent à vivre parmi eux en silence en attendant le moment où ceux qui y sont attachés pourront de nouveau le défendre en plein jour et lutter à visage découvert pour leurs droits. En tant qu'Internationale, nous sommes fiers d'avoir réussi à maintenir le contact avec les camarades italiens qui, malgré tout, sont prêts à poursuivre le combat. Espérons ardemment que l'heure de la liberté sonnera bientôt pour eux!